



L'ENTREPRISE.AI

MODÈLE RÉDIGÉ — MARCHÉS PUBLICS DE TRAVAUX · 974

Mémoire technique

Revêtements de sols

Un mémoire complet, déjà rédigé. Remplacez les champs entre crochets par vos informations, supprimez ce qui ne concerne pas votre lot, et il est prêt à déposer.

Chapes et ragréages · carrelage et faïence · sols souples et résines · plinthes, seuils et joints

Les champs [entre crochets] sont les seuls à compléter

0 Notice d'utilisation

⚠ CETTE PAGE ET L'ANNEXE B SONT À SUPPRIMER AVANT DE DÉPOSER VOTRE OFFRE

Tout le reste du document — de la partie 1 à l'annexe A — est un **mémoire technique rédigé**, écrit à la première personne du pluriel, dans la forme attendue par un acheteur public. Il n'y a rien à réécrire : il y a des champs à compléter.

Les trois seules choses à faire

- ☐ **Remplacer chaque champ [entre crochets]** par votre information. Ils apparaissent en rouge et en gras. L'annexe B en donne la liste complète, regroupée par nature — vous pouvez la parcourir une fois et tout collecter d'un coup.
- ☐ **Supprimer les ouvrages absents de votre bordereau.** Ce modèle couvre un lot revêtements complet : chapes et ragréages, carrelage et faïence, sols souples et résines, finitions. Si votre marché ne comporte ni sol souple ni résine, supprimez la partie 8 : décrire un ouvrage qui n'existe pas montre que le document n'a pas été relu.
- ☐ **Vérifier le plan imposé par le règlement de la consultation.** Si le RC impose un cadre de réponse ou une liste de sous-critères, **son plan prime sur celui-ci** : reprenez nos parties dans son ordre et sous ses intitulés.

Ce que ce document contient déjà, et que vous n'avez pas à écrire

- ◆ Les modes opératoires, séquence par séquence, de la réception du support jusqu'au nettoyage de fin de chantier.
- ◆ Les points d'arrêt, les essais et les contrôles — réception contradictoire du support, mesure d'humidité à la bombe à carbure, ouvrage témoin, carreau témoin, sondage au maillet, essai d'adhérence — la partie que la plupart des offres traitent en trois lignes.
- ◆ Les dispositions de sécurité, de propreté de chantier et de gestion des déchets, écrites en actions concrètes : poussières de silice, repérage amiante, eaux de lavage, chutes et fonds de pots.
- ◆ Les contraintes propres à La Réunion — hygrométrie et durées de séchage réelles, locaux à forte hygrométrie, corrosion saline des profilés, termites, nuançage et délais maritimes — et la réponse apportée à chacune.
- ◆ Les normes, DTU et référentiels applicables au lot.

La règle qui décide de votre note

Un acheteur qui lit trente offres repère en une minute un mémoire qui ne parle ni du chantier, ni du site, ni de l'entreprise. Ce document vous fait gagner les quatre cinquièmes du travail — **le cinquième restant, ce sont vos noms, vos chantiers, vos quantités et vos moyens**. C'est lui qui fait la différence entre « satisfaisant » et « très satisfaisant ».

Sommaire

1 — Présentation de l'entreprise	4
2 — Compréhension du marché et analyse du site	6
3 — Organisation générale et moyens humains	8
4 — Méthodologie de planification, phasage et délais	10
5 — Installation de chantier et travaux préparatoires	12
6 — Exécution : reconnaissance des supports, chapes et ragréages	14
7 — Exécution : carrelage et faïence, pose et calepinage	17
8 — Exécution : sols souples et résines	20
9 — Exécution : joints, plinthes, seuils et finitions	22
10 — Travaux en site occupé et relations avec les usagers	24
11 — Sécurité et prévention des risques	26
12 — Processus qualité : contrôles, points d'arrêt, DOE	28
13 — Chantier propre : nuisances et déchets	30
14 — Provenance des matériaux et économie circulaire	32
15 — Moyens matériels affectés au chantier	34
16 — Maîtrise des aléas et contraintes de La Réunion	35
17 — Insertion sociale et emploi local	37
18 — Nos engagements	38
Annexe A — Normes, DTU et référentiels applicables	39
Annexe B — Champs à compléter et check-list de dépôt	41

REPÈRE DE LECTURE

Les parties 6 à 9 sont la méthodologie d'exécution proprement dite : c'est le cœur noté du mémoire. Les parties 10 à 14 couvrent les sous-critères que la plupart des offres laissent vides — site occupé, sécurité, qualité, propreté de chantier, provenance des matériaux — et qui se notent séparément.

1 Présentation de l'entreprise

La société **[RAISON SOCIALE]**, **[forme juridique]** au capital de **[montant]** €, immatriculée sous le SIRET **[n° SIRET]** et établie à **[commune, 974]**, intervient depuis **[année de création]** sur les travaux de revêtements de sols et de murs à La Réunion.

Nos moyens

Effectif	[nombre] salariés, dont [nombre] carreleurs, [nombre] soliers-applicateurs et [nombre] personnels d'encadrement.
Chiffre d'affaires	[CA N-1] € en [année] , dont [part] % réalisés en commande publique.
Qualifications	[qualifications QUALIBAT et certifications détenues pour le carrelage, les sols souples et les revêtements de résine, avec leur n° et leur millésime]
Agréments applicateur	[systèmes pour lesquels l'entreprise est agréée applicateur — système de protection à l'eau sous carrelage, résines de sol, sols coulés — avec la référence de l'agrément et sa validité]
Assurances	Responsabilité civile et garantie décennale souscrites auprès de [compagnie] , attestations jointes au dossier de candidature.
Dépôt et stockage	[surface] m ² de stockage couvert et sec à [commune] . Les liants, colles et ragréages sont des produits hygroscopiques à durée de conservation limitée : ils sont stockés sur palettes, hors sol et hors humidité, et gérés en rotation par date de fabrication.
Implantation	Siège et dépôt à [commune] , à [distance ou temps de trajet] du site du chantier. Nos équipes et notre matériel de préparation de support sont mobilisables sur le site en [délai] .

Références de chantiers comparables

Les opérations ci-dessous, exécutées à La Réunion, présentent une nature d'ouvrages et un contexte comparables à ceux du présent marché.

OPÉRATION	MAÎTRE D'OUVRAGE	MONTANT HT	ANNÉE	NATURE DES OUVRAGES
[intitulé de l'opération]	[MOA]	[montant]	[année]	[ouvrages réalisés — reprendre les mêmes natures que le présent lot : m² de carrelage, de faïence, de sols souples, de résine, classement des locaux]
[intitulé de l'opération]	[MOA]	[montant]	[année]	[ouvrages réalisés]
[intitulé de l'opération]	[MOA]	[montant]	[année]	[ouvrages réalisés]

Les attestations de bonne exécution correspondantes sont jointes en annexe du présent mémoire.

Montage retenu pour ce marché

[Conserver le paragraphe qui correspond à votre montage et supprimer les deux autres.]

- ◆ **Titulaire unique.** Nous exécutons l'intégralité des prestations du lot avec nos moyens propres. Aucune sous-traitance n'est envisagée.
- ◆ **Titulaire avec sous-traitance déclarée.** Nous exécutons en propre **[chapitres du bordereau]** et confions **[nature des prestations — le plus souvent l'application des résines ou la réalisation des chapes]** à la société **[nom du sous-**

traitant], titulaire de **[qualification ou agrément applicateur]**. La déclaration de sous-traitance DC4 est jointe **dès la remise de l'offre**, avec les attestations et références du sous-traitant.

- ◆ **Groupement.** Nous nous présentons en groupement **[solidaire / conjoint]** dont **[nom]** est mandataire. La répartition des prestations entre cotraitants figure au tableau joint.

Dans tous les cas, **un interlocuteur unique répond de la totalité du lot devant le maître d'ouvrage** : **[nom du conducteur de travaux]**, dont les coordonnées directes figurent en partie 3. Nos sous-traitants et cotraitants sont soumis aux mêmes exigences de sécurité, de qualité et de propreté que nos propres équipes, et participent aux réunions de chantier.

CE QUE NOTRE EXPÉRIENCE APPORTE À CE LOT PRÉCIS

Un lot revêtements se joue rarement sur la pose elle-même : il se joue sur ce qui la précède — l'état du support, son humidité, la validation des échantillons, la disponibilité des locaux — et sur ce qui la suit — les joints, les finitions et la propreté du rendu. **[Deux lignes sur l'expérience de l'entreprise qui répondent précisément à la difficulté de ce chantier : locaux à forte hygrométrie, grands formats, réhabilitation en site occupé, sols techniques.]**

2 Compréhension du marché et analyse du site

Le lot [n°] — [intitulé exact du lot] de l'opération [intitulé de l'opération], situé à [commune / adresse], comprend l'ensemble des revêtements de sols et de murs nécessaires à [objet : construction neuve / réhabilitation / réfection de sols en site occupé...].

Consistance des travaux

Après examen du CCTP, des plans, du tableau des finitions et du bordereau, nous retenons la consistance suivante :

NATURE D'OUVRAGE	QUANTITÉ PRINCIPALE	POINT DE VIGILANCE IDENTIFIÉ
Préparation des supports, chapes et ragréages	[m ²]	[ex. état et planéité des supports livrés, durée de séchage à intégrer au planning]
Protection à l'eau sous carrelage en locaux humides	[m ²]	[ex. locaux classés E3, traitement des relevés et des traversées]
Carrelage de sol	[m ²]	[ex. format des carreaux, classement UPEC et glissance exigés, calepinage imposé]
Faïence et revêtements muraux	[m ²]	[ex. nature du support, hauteur d'arrêt, découpes autour des appareils]
Sols souples	[m ²]	[ex. lés soudés, remontée en plinthe à gorge, classement de réaction au feu]
Revêtements de sol coulés en résine	[m ²]	[ex. cohésion du support, conditions d'ambiance à l'application]
Plinthes, seuils, profilés et nez de marche	[ml / unités]	[ex. contraste visuel imposé, ambiance littorale]
Jointoiement et joints souples	[m ² / ml]	[ex. mortier époxy imposé en cuisine collective]

Classement des locaux et performances exigées

Le revêtement d'un local ne se choisit pas sur son aspect mais sur le classement du local et sur les performances imposées au CCTP. Nous avons repris, local par local, les exigences du dossier :

LOCAL	CLASSEMENT ET PERFORMANCES EXIGÉS	REVÊTEMENT PRÉVU	DISPOSITION QUE CELA NOUS IMPOSE
[circulations, halls]	[classement UPEC, réaction au feu, glissance]	[revêtement]	[ex. fractionnement des grandes surfaces, protection du passage pendant les travaux]
[sanitaires collectifs]	[classement, exigence d'eau]	[revêtement]	[ex. système de protection à l'eau sous carrelage, plinthes à gorge]
[douches, vestiaires]	[classement, glissance pieds nus]	[revêtement]	[ex. forme de pente, siphon, relevés d'étanchéité]
[cuisine, laverie, local poubelles]	[classement, glissance chaussée, résistance chimique]	[revêtement]	[ex. jointoiement époxy, caniveaux, relevés]
[coursives et terrasses extérieures]	[exposition, glissance, tenue au ruissellement]	[revêtement]	[ex. pente, joints élargis, double encollage, fractionnement rapproché]

Les procès-verbaux de classement, les fiches techniques et les procès-verbaux de réaction au feu correspondants sont joints à notre demande d'agrément de matériaux, transmise dès la période de préparation.

Position du lot dans l'opération

Le lot revêtements intervient parmi les derniers de l'opération : il reçoit un support fabriqué par d'autres, il ne démarre qu'après le clos couvert, et il précède de peu le nettoyage de livraison. Il cumule donc trois particularités que notre organisation prend en compte.

- ◆ **Il ne maîtrise pas son support.** La planéité, les niveaux, les pentes, les réservations et la siccité lui sont livrés. C'est la raison pour laquelle la réception contradictoire du support est traitée dans notre méthode comme un point d'arrêt bloquant, et non comme une formalité.
- ◆ **Il absorbe les retards des autres.** Quand l'opération glisse, c'est la fin de chaîne qui se comprime. Or les durées de séchage des chapes, des ragréages et des colles ne se compriment pas : elles se mesurent.
- ◆ **Il est jugé à l'œil.** Un défaut d'alignement, une coupe mal placée, un joint irrégulier, un voile de ciment mal retiré se voient depuis la porte, par un visiteur qui n'est pas du métier. La qualité perçue de l'opération entière passe par notre lot.

Contraintes relevées lors de la visite du site

Nous avons visité le site le **[date de la visite]**. Nous en retenons les contraintes suivantes, qui structurent notre organisation :

CONTRAINTE CONSTATÉE	NOTRE RÉPONSE
[Accès au site et acheminement des palettes jusqu'aux niveaux]	[Moyen de levage, horaires de livraison, approvisionnement par lots pour éviter le stockage en zone de travail]
[Nature et état des supports existants]	[Méthode de préparation retenue, sondages complémentaires demandés]
[Revêtement existant à déposer et son âge]	[Demande du rapport de repérage amiante avant travaux, méthode de dépose]
[Locaux maintenus en service et cheminements traversants]	[Phasage par zone, protection des circulations, horaires]
[Disponibilité de l'eau et de l'électricité de chantier]	[Aire de découpe, bac de décantation, alimentation des machines de préparation]
[Ambiance du site : ventilation, exposition, hygrométrie]	[Moyens de ventilation ou de déshumidification prévus pendant le séchage]

Analyse critique du dossier

Notre lecture du dossier de consultation appelle les observations suivantes, que nous portons à la connaissance du maître d'œuvre :

- ◆ **[Point d'incertitude relevé : classement UPEC ou niveau de glissance non précisé pour un local, absence de système de protection à l'eau sous carrelage dans un local pourtant exposé à l'eau, tolérance de planéité du support non énoncée au lot gros œuvre, joints de dilatation de structure absents des plans de calepinage, délai de séchage incompatible avec le planning général...] — [la disposition que nous avons prise pour l'anticiper].**
- ◆ **[Deuxième point, le cas échéant.]**

Ces points ont fait l'objet **[d'une question posée pendant la consultation le ... / d'une provision dans notre organisation]**. Nous les considérons comme maîtrisés et sans incidence sur le délai contractuel.

3 Organisation générale et moyens humains

L'équipe ci-dessous est nominativement affectée à ce chantier dès l'ordre de service. Les curriculum vitæ correspondants sont joints en annexe.

Encadrement

FONCTION	NOM	EXPÉRIENCE ET QUALIFICATIONS	PRÉSENCE SUR LE CHANTIER
Conducteur de travaux Interlocuteur unique	[Nom] [tél. direct]	[formation, n années d'expérience en revêtements, chantiers comparables conduits]	[ex. 2 demi-journées par semaine + toutes les réunions de chantier]
Chef de chantier	[Nom]	[qualification, n années d'expérience, formation SST, montage d'échafaudage roulant]	Présence permanente sur site pendant toute la durée des travaux
Chef d'équipe carrelage	[Nom]	[CAP / BP carreleur mosaïste, n années d'expérience, grands formats, locaux humides]	Séquences 4 à 6 et 8
Chef d'équipe sols souples	[Nom]	[titre de solier-moquettiste, maîtrise de la soudure à chaud des lés]	Séquences 7 et 8
Applicateur résine	[Nom]	[formation applicateur du système retenu, référence de l'agrément, risque chimique niveau 1]	Séquence 7
Référent sécurité et environnement	[Nom]	[formation SST, rédaction du PPSPS, prévention du risque chimique et des poussières de silice]	Visites hebdomadaires, présence aux inspections communes

Intervenants extérieurs mobilisés

INTERVENANT	MISSION	SÉQUENCE CONCERNÉE
Assistance technique du fabricant — [marque du système retenu]	Validation du système au regard du support et du classement du local, visite de démarrage, contrôle de mise en œuvre du système de protection à l'eau et des résines	Préparation, séquences 4 et 7
Laboratoire ou organisme de contrôle — [laboratoire]	Essais d'adhérence par traction directe, mesures d'humidité contradictaires, vérification de la cohésion superficielle des supports	Réception des supports, réception des résines
Entreprise de retrait d'amiante certifiée, sous-section 3 — [entreprise]	Retrait des revêtements de sol et des colles contenant de l'amiante, le cas échéant, sur plan de retrait. [Supprimer si le repérage est négatif ou s'il n'y a pas de dépose.]	Travaux préparatoires
Prestataire de nettoyage — [prestataire]	Nettoyage de fin de chantier et première protection des revêtements, sous notre responsabilité et selon nos prescriptions	Séquence 9

Effectifs prévisionnels par séquence

Les effectifs ci-dessous sont ceux que nous affectons au chantier ; ils sont ajustés en réunion de chantier en fonction de l'avancement réel et de la libération des locaux.

SÉQUENCE	COMPOSITION DE L'ÉQUIPE	EFFECTIF
Installation, dépose et préparation des supports	1 chef de chantier, [n] opérateurs de préparation mécanique, [n] manœuvres	[n]

SÉQUENCE	COMPOSITION DE L'ÉQUIPE	EFFECTIF
Chapes et ragréages	1 chef d'équipe, [n] applicateurs	[n]
Protection à l'eau sous carrelage	1 applicateur formé au système, 1 aide	[n]
Carrelage et faïence	1 chef d'équipe carreleur, [n] carreleurs, [n] aides	[n]
Sols souples et résines	1 chef d'équipe solier, [n] soliers, [n] applicateurs résine	[n]
Finitions, joints et nettoyage	[n] compagnons, [n] agents de nettoyage	[n]

Pilotage du chantier

Notre pilotage repose sur des outils écrits, tenus à jour et communicables à tout moment au maître d'œuvre :

- ✓ **Réunion de chantier hebdomadaire**, à laquelle assistent le conducteur de travaux et le chef de chantier ; compte rendu diffusé sous 48 heures.
- ✓ **Planning glissant à trois semaines**, mis à jour à chaque réunion, portant explicitement les **durées de séchage** comme des tâches à part entière et non comme des marges.
- ✓ **Tableau de libération des locaux**, tenu avec le maître d'œuvre : date à laquelle chaque local nous est remis vide et clos, date de restitution que nous engageons en retour.
- ✓ **Registre des points d'arrêt** : réception du support, mesure d'humidité, validation de l'ouvrage témoin, contrôle du système de protection à l'eau avant recouvrement — chaque levée y est datée, signée et photographiée.
- ✓ **Relevés d'ambiance** — température du support, température ambiante, hygrométrie relative — consignés avant chaque application de colle, de ragréage ou de résine.
- ✓ **Fiches d'autocontrôle par local**, versées au dossier des ouvrages exécutés au fil de l'eau.
- ✓ **Tableau de suivi des validations** — échantillons, fiches techniques, procès-verbaux de classement, plans de calepinage — avec date d'envoi, date de retour attendue et relance automatique.

NOTRE ENGAGEMENT SUR LE DOE

Le dossier des ouvrages exécutés se constitue **au fil de l'eau**, local par local, et non en fin de chantier. Son sommaire figure en partie 12. Nous nous engageons à le remettre complet **[délai prévu au CCAP]** après la réception des travaux, accompagné de la notice d'entretien de chaque revêtement et du lot de matériaux de réserve.

4 Méthodologie de planification, phasage et délais

Le délai global de **[durée]** fixé à l'acte d'engagement, période de préparation comprise, est décomposé en dix séquences. Chaque séquence se termine par un événement vérifiable, qui conditionne l'ouverture de la suivante.

SÉQ.	CONTENU	DURÉE	CE QUI LA CLÔT
0 Préparation	Plans de calepinage, choix et agrément des matériaux, échantillons, procès-verbaux de classement, commandes à délai long, PPSPS, demande du rapport de repérage amiante avant travaux, calage des interfaces avec les autres lots.	[n] sem.	Échantillons et calepinages visés · commandes passées
1 Installation	Base de vie, zone de stockage couverte, aire de découpe et de lavage avec bac de décantation, protection des ouvrages livrés et des circulations.	[n] sem.	Installations réceptionnées par le coordonnateur SPS
2 Dépose et préparation	Dépose des revêtements existants, préparation mécanique des supports, rebouchage, traitement des fissures, aspiration. [Supprimer en construction neuve.]	[n] sem.	Supports décapés et dépoussiérés
3 Réception des supports	Contrôle contradictoire de planéité, de cohésion, de propreté, de siccité, de niveaux et de pentes, local par local.	—	PV contradictoire de réception des supports — point d'arrêt
4 Chapes, ragréages et protection à l'eau	Primaires, chapes, enduits de lissage, systèmes de protection à l'eau sous carrelage dans les locaux humides, séchage et mesures d'humidité.	[n] sem.	Relevés d'humidité conformes, par local
5 Ouvrage témoin	Réalisation d'un local témoin par nature de revêtement : calepinage, teinte, largeur et couleur de joint, traitement des points singuliers.	[n] j	PV de validation de l'ouvrage témoin par la maîtrise d'œuvre
6 Carrelage et faïence	Pose des sols carrelés et des revêtements muraux, zone par zone, selon le plan de calepinage visé.	[n] sem.	Contrôle du taux de contact et sondage au maillet
7 Sols souples et résines	Acclimatation, pose collée, soudure des lés, application des systèmes de résine. Locaux clos, propres et hors poussière.	[n] sem.	Essais d'adhérence · contrôle des soudures
8 Joints et finitions	Jointoiement, joints souples, plinthes, seuils, profilés, nez de marche, reprises.	[n] sem.	Autocontrôle par local, fiches signées
9 Nettoyage et remise	Nettoyage de fin de chantier, protection, levée des réserves, DOE, remise de la notice d'entretien et du lot de réserve.	[n] sem.	Locaux livrés propres · DOE remis

Jalons et chemin critique

Nous positionnons **chaque jalon interne deux semaines avant le jalon contractuel correspondant**. Cette marge n'est pas une réserve de confort : elle absorbe les deux aléas qui décalent réellement un lot revêtements à La Réunion — un support livré hors tolérance, qui impose une reprise non prévue, et une durée de séchage allongée par l'hygrométrie ambiante.

Le chemin critique de ce chantier passe par **[séquences critiques identifiées — le plus souvent : réception des supports → chapes et ragréages → séchage → pose]**. La séquence de séchage y figure en tâche pleine, avec sa durée prévisionnelle. Nous y affectons en priorité les moyens en cas de retard constaté, et nous en informons le maître d'œuvre dès la réunion de chantier suivante.

Interfaces avec les autres lots

Notre lot ne démarre bien que si quatre interfaces sont calées en période de préparation. Nous les présentons en réunion de démarrage et les faisons arbitrer par le maître d'œuvre ou l'OPC :

LOT	CE QUE NOUS RECEVONS OU REMETTONS	POINT À CALER EN PRÉPARATION
Gros œuvre	Supports, niveaux, formes de pente, réservations, joints de structure	Tolérance de planéité contractuelle du support, cote du sol fini, report des joints de dilatation sur le plan de calepinage
Plomberie et sanitaires	Siphons de sol, platines, caniveaux, alimentations, appareils	Position et altimétrie exactes des siphons avant la forme de pente ; pose des appareils après ou avant la faïence selon l'arbitrage
Cloisons, doublages et peinture	Supports muraux, dernière couche de peinture	Ordre d'intervention : les sols souples et les résines se posent sur un local terminé, propre et hors poussière ; les plinthes se posent après la peinture ou sont protégées
Menuiseries et serrurerie	Blocs-portes, seuils, trappes de visite	Jeu sous vantail en fonction de l'épaisseur du complexe de sol, position des barres de seuil, traitement des trappes
Électricité et courants faibles	Boîtes de sol, trappes, appareillages muraux	Implantation reportée sur le calepinage pour que les découpes tombent en joint et non en plein carreau

Commandes à délai long

Les fournitures ci-dessous ne sont pas produites à La Réunion : leur délai d'acheminement conditionne le planning. Nous les commandons **dès la période de préparation**, après validation des échantillons et des fiches techniques par la maîtrise d'œuvre.

FOURNITURE	DÉLAI À PRÉVOIR	SUJÉTION PARTICULIÈRE
Carreaux céramiques et grès cérame	[n] sem.	Commande en un seul bain de cuisson pour l'ensemble d'un même local, avec volant de réserve : un réassort revient dans un autre bain, plusieurs semaines plus tard
Sols souples en lés et en dalles	[n] sem.	Même bain de fabrication, numéros de rouleaux relevés et posés dans l'ordre
Colles, mortiers-colles, ragréages, mortiers de jointoiement	[n] sem.	Produits à durée de conservation limitée : commandés par lots calés sur l'avancement, jamais en une seule fois en début de chantier
Systèmes de résine et primaires	[n] sem.	Produits soumis à la réglementation du transport de marchandises dangereuses : délai d'acheminement et de dédouanement à intégrer
Profilés, nez de marche, barres de seuil, plinthes	[n] sem.	Longueurs et finitions sur mesure, commandées après relevé sur ouvrage exécuté

Le planning détaillé en barres, avec les durées de tâches, les durées de séchage, les effectifs affectés et les délais d'approvisionnement, est joint au présent mémoire **[et sera recalé avec l'OPC en période de préparation]**.

5 Installation de chantier et travaux préparatoires

Installations

Notre plan d'installation est soumis au visa du maître d'œuvre et du coordonnateur SPS avant tout démarrage. Il est dimensionné sur les contraintes réelles de notre lot, qui sont le stockage, la découpe et l'eau :

- ◆ Une **base de vie conforme au Code du travail** ou le raccordement à celle du chantier : vestiaires, réfectoire, sanitaires, point d'eau potable, trousse de secours et moyens de communication.
- ◆ Une **zone de stockage couverte, sèche et fermée**. Les sacs de liant et de colle sont stockés sur palettes, jamais à même le sol ; les rouleaux de sol souple sont stockés debout et calés, à l'abri du soleil, de la chaleur et de l'écrasement ; les carreaux restent sur leurs palettes cerclées jusqu'à l'approvisionnement du local.
- ◆ Une **aire de découpe** équipée d'une scie à eau et d'un moyen d'aspiration à la source, matérialisée et éloignée des zones occupées.
- ◆ Un **bac de décantation** recevant la totalité des eaux de découpe et de lavage des outils. Aucun rinçage n'est admis ailleurs, ni dans un siphon, ni dans un regard, ni sur le sol.
- ◆ Un **local ou une armoire de produits chimiques** sur rétention, ventilé, avec les fiches de données de sécurité disponibles sur place.
- ◆ La **protection des ouvrages déjà livrés** par les autres lots sur nos cheminements d'approvisionnement : huisseries, angles de mur, ascenseur, sols finis traversés.

Travaux préparatoires

La séquence de préparation conditionne tout le reste du chantier. Nous l'exécutons dans l'ordre suivant :

- ◆ **Recueil du rapport de repérage amiante avant travaux** auprès du maître d'ouvrage, préalable à toute dépose. Voir l'encadré ci-dessous.
- ◆ **Relevé contradictoire des ouvrages existants** et état des lieux photographique des locaux qui nous sont remis, y compris des ouvrages riverains de nos zones d'intervention.
- ◆ **Plans de calepinage** par local, établis à partir des plans d'exécution et transmis au visa de la maîtrise d'œuvre avant toute commande.
- ◆ **Demandes d'agrément des matériaux**, groupées, accompagnées des échantillons, des fiches techniques, des procès-verbaux de classement et de réaction au feu.
- ◆ **Relevé métré contradictoire** des surfaces et des linéaires, pour caler les commandes et le volant de réserve.
- ◆ **PPSPS** établi et transmis au coordonnateur SPS, intégrant le risque chimique, les poussières de silice cristalline et, le cas échéant, le plan de retrait de l'entreprise de désamiantage ou notre propre mode opératoire d'intervention en sous-section 4.

⚠ AMIANTE : AUCUNE DÉPOSE SANS REPÉRAGE PRÉALABLE

Les dalles de sol semi-flexibles, certaines colles bitumineuses noires et certains ragréages anciens ont contenu de l'amiante. **Nous ne déposons, ne ponçons, ne rabotons et ne perçons aucun revêtement existant avant d'avoir reçu du maître d'ouvrage le rapport de repérage amiante avant travaux** couvrant les ouvrages concernés. Si le repérage est positif, le retrait du revêtement et de sa colle constitue des **travaux de retrait d'amiante relevant de la sous-section 3** : il est confié à une entreprise certifiée pour le retrait, sur la base d'un plan de retrait transmis un mois avant le démarrage à l'inspection du travail, à la CGSS et à l'OPPBT, avec confinement, aspiration à très haute efficacité, décontamination du personnel et évacuation en filière dédiée. Nos interventions ponctuelles sur un matériau amiante conservé — un percement, une reprise localisée — relèvent de la **sous-section 4** et font l'objet d'un mode opératoire écrit transmis à l'inspection du travail et au médecin du travail. Si le rapport n'est pas disponible, nous le signalons par écrit et nous n'engageons pas la séquence.

Dépose des revêtements existants

[Supprimer cette sous-partie en construction neuve.] La dépose est exécutée local par local, après protection des ouvrages conservés et mise en place d'un cheminement de repli pour les usagers. Nous déposons les revêtements, les plinthes, les barres de seuil et les colles résiduelles, puis nous ramenons le support à un état sain :

- ◆ **1 — Dépose mécanique** du revêtement à la raboteuse ou au décolleur, par bandes, avec aspiration à la source.
- ◆ **2 — Élimination des colles et des ragréages non adhérents** par ponçage diamant ou grenailage, jamais par attaque chimique dans un local occupé.
- ◆ **3 — Sondage du support mis à nu** : recherche des zones sonnantes creux, des fissures et des reprises antérieures.
- ◆ **4 — Purge des parties non cohésives** et reprise au mortier de réparation compatible avec le revêtement futur.
- ◆ **5 — Aspiration complète** du local, y compris les angles et les réservations, avant toute application de primaire.

Les gravats sont évacués au fur et à mesure, dans des contenants fermés lorsqu'ils transitent par des locaux en service, et orientés vers les filières décrites en partie 13.

6 Exécution : reconnaissance des supports, chapes et ragréages

Tous les désordres durables d'un lot revêtements — décollements, cloques, fissuration en réseau, remontées d'alcalinité, carreaux sonnante creux — se décident ici, avant que le premier carreau ne soit posé. Nous traitons donc la reconnaissance et la préparation du support comme un ouvrage à part entière, avec son point d'arrêt et sa traçabilité.

Le point d'arrêt : la réception contradictoire du support

Aucun revêtement n'est mis en œuvre sur un support qui n'a pas été réceptionné contradictoirement, local par local. Le contrôle porte sur les points suivants :

CRITÈRE	CE QUE NOUS VÉRIFIONS	MOYEN DE CONTRÔLE
Planéité générale	Écart maximal sous la règle de 2 m, dans plusieurs directions	Règle de 2 m et cales d'épaisseur
Planéité locale	Écart maximal sous le réglet de 0,20 m, notamment aux reprises de coulage	Réglet et cales
Cohésion superficielle	Absence de laitance, de partie friable, de zone non adhérente	Quadrillage, sondage au maillet, essai de traction directe si le système l'exige
Humidité résiduelle	Teneur en eau du support, mesurée au cœur du matériau et non en surface	Bombe à carbure, sur prélèvement — relevé daté par local
Propreté	Absence de plâtre, de produit de cure, d'huile de décoffrage, de laitance, de trace de peinture ou de résine	Examen visuel, essai de la goutte d'eau pour la porosité
Fissuration	Distinction entre fissure stabilisée et fissure évolutive ; les fissures évolutives ne se pontent pas, elles se traitent en joint	Examen visuel, témoins si nécessaire
Niveaux et pentes	Cote du support par rapport à la cote de sol fini, pentes vers les siphons, altimétrie des seuils	Niveau laser, mire
Joints et points singuliers	Position des joints de structure et de fractionnement, réservations, traversées, siphons, caniveaux	Report contradictoire sur le plan de calepinage
Ambiance du local	Température du support et de l'air, hygrométrie relative, local clos et hors poussière	Thermomètre de surface, hygromètre

Les tolérances applicables sont celles du CCTP et du NF DTU correspondant au mode de pose retenu. À défaut d'indication contractuelle, nous appliquons les valeurs usuellement exigées pour un support destiné à recevoir un revêtement collé : **5 mm sous la règle de 2 m et 1 mm sous le réglet de 0,20 m**. Le résultat de la réception est consigné sur une fiche par local, signée contradictoirement et versée au dossier des ouvrages exécutés.

Ce que nous faisons lorsque le support n'est pas conforme

Nous ne posons pas sur un support non conforme, et nous ne le corrigeons pas non plus en silence. La non-conformité est signalée par écrit au maître d'œuvre **dans les 24 heures**, avec le relevé, les photographies et l'estimation du travail de reprise. Nous proposons dans le même document la solution technique adaptée — ragréage de rattrapage, chape de nivellement, ponçage, purge et reprise localisée — et nous attendons l'ordre de service correspondant avant de l'exécuter. Un revêtement posé sur un support hors tolérance ne trompe personne longtemps : il se voit à la première mise en service, et il se répare en déposant le revêtement.

Déroulé d'exécution des chapes et ragréages

- ◆ **1 — Réception du support** selon le point d'arrêt ci-dessus, et report des joints de structure sur le plan d'exécution.

- ◆ **2 — Préparation mécanique.** Ponçage diamant, grenaillage ou rabotage selon l'état et la nature du support, jusqu'à obtenir une surface saine, ouverte et exempte de laitance. La préparation est systématiquement **couplée à une aspiration à la source**.
- ◆ **3 — Traitement des fissures et des points singuliers.** Ouverture, dépoussiérage et pontage des fissures stabilisées ; calfeutrement des réservations et des traversées ; reprise des épaufures au mortier de réparation.
- ◆ **4 — Périphérie et désolidarisation.** Mise en place d'une bande résiliente en périphérie, contre les murs, les poteaux, les seuils et tous les points fixes, sur toute la hauteur du complexe. Pour une chape désolidarisée ou flottante, mise en place préalable du film de désolidarisation ou de la sous-couche. C'est ce détail, invisible une fois le revêtement posé, qui évite la fissuration par contrainte empêchée.
- ◆ **5 — Accrochage ou primaire, selon le mode de pose.** Pour une chape adhérente, couche d'accrochage prescrite au CCTP appliquée sur support préalablement humidifié, la chape étant coulée frais sur frais. Pour un ragréage ou un enduit de lissage, primaire adapté à la porosité et à la nature du support, à la consommation prescrite par la fiche technique, puis respect du délai de recouvrement — ni avant, ni après la fenêtre indiquée. Une chape désolidarisée ou flottante ne reçoit ni couche d'accrochage ni primaire.
- ◆ **6 — Chape.** Réalisation selon le mode de pose prescrit au CCTP — adhérente, désolidarisée sur film, ou flottante sur sous-couche — dans l'épaisseur nominale du NF DTU 26.2 correspondant à ce mode de pose. Mise en place de l'armature lorsqu'elle est prévue, réglage à la règle, serrage et surfacage. Le fractionnement est exécuté selon le plan de joints, avec reconduction à l'identique des joints de structure.
- ◆ **7 — Ragréage ou enduit de lissage.** Produit de classe adaptée au classement du local et au revêtement qu'il reçoit, appliqué à la lisseuse en une ou plusieurs passes dans la limite d'épaisseur de sa fiche technique, débullé au rouleau à picots. Un ragréage n'est pas un rattrapage de niveau : au-delà de son épaisseur admissible, nous mettons en œuvre une chape de nivellement.
- ◆ **8 — Cure et séchage.** Protection contre la dessiccation trop rapide et contre les courants d'air violents, ventilation du local, déshumidification lorsque l'ambiance l'exige.
- ◆ **9 — Contrôle du support fini.** Planéité, dureté superficielle, absence de fissure, et **mesure d'humidité à la bombe à carbure** avant toute pose collée. Le relevé est daté, localisé et signé.

Le séchage est le seul poste que nous ne comprimons pas

Une chape ou un ragréage sèche par évaporation. Sous une hygrométrie ambiante qui dépasse durablement celle de la métropole, l'eau part plus lentement, et la règle empirique d'une semaine de séchage par centimètre d'épaisseur — déjà optimiste au-delà des quatre premiers centimètres — devient une hypothèse basse. Poser un revêtement collé sur un support encore humide, c'est provoquer des cloques, des décollements et des remontées d'alcalinité qui apparaîtront après la réception, à la charge de l'entreprise. Nous ne recouvrons donc jamais sur un délai : nous recouvrons sur une mesure, à la bombe à carbure, relevée local par local et datée.

À défaut de valeur imposée au CCTP ou par la fiche technique du système, nous appliquons les seuils usuellement admis avant recouvrement par un revêtement collé : **4,5 % pour une chape ou une dalle à base de ciment, 0,5 % pour une chape à base de sulfate de calcium recevant un revêtement imperméable**. Lorsque le planning général ne permet pas d'atteindre ces valeurs, nous en informons le maître d'œuvre par écrit et nous proposons, à sa décision, la mise en place d'une **barrière anti-humidité** sous Avis Technique en lieu et place de l'attente.

Locaux à forte hygrométrie : protection à l'eau sous carrelage

Dans les locaux où le sol et le bas des murs sont soumis à des projections ou à des ruissellements fréquents — sanitaires collectifs, douches, vestiaires, cuisines, laveries, locaux de nettoyage — le carrelage ne constitue pas une barrière à l'eau. Un système de protection à l'eau sous carrelage, ou un système d'étanchéité liquide sous protection dure lorsque l'exposition le justifie, est mis en œuvre sous Document Technique d'Application ou Avis Technique en cours de validité. La mise en œuvre suit le déroulé suivant :

- ◆ **1 — Vérification de la forme de pente** vers le siphon, du support et de la position des évacuations avant toute application.
- ◆ **2 — Primaire** du système, appliqué à la consommation prescrite.

- ◆ **3 — Traitement des points singuliers en premier** : bandes de renfort dans les angles rentrants, en pied de cloison, aux jonctions sol-mur, aux joints de fractionnement ; manchettes aux traversées de canalisation ; platines aux siphons et aux caniveaux.
- ◆ **4 — Application du système en deux couches croisées**, la seconde après séchage de la première, avec relevés en périphérie à la hauteur prescrite.
- ◆ **5 — Contrôle de la consommation** réellement mise en œuvre, rapportée à la surface traitée, et contrôle d'épaisseur au peigne sur film frais lorsque le système le prévoit.
- ◆ **6 — Point d'arrêt avant recouvrement** : la surface traitée est présentée à la maîtrise d'œuvre, photographiée local par local et consignée. Une étanchéité recouverte sans preuve n'existe plus.

La colle et le mortier de jointoiement retenus sont ceux que le fabricant du système déclare compatibles : un système de protection à l'eau n'est validé qu'avec les produits de son propre référentiel.

REMONTÉES D'HUMIDITÉ PAR LE DALLAGE SUR TERRE-PLEIN

En réhabilitation, un dallage ancien dépourvu de film sous dallage laisse remonter l'humidité du sol en permanence. Aucun temps d'attente n'y change quoi que ce soit, et un revêtement collé posé dessus se décollera. Lorsque nos mesures révèlent une humidité qui ne décroît pas d'un relevé à l'autre, nous le signalons par écrit et nous proposons la mise en place d'une barrière anti-humidité sous Avis Technique, chiffrée en travaux supplémentaires. **[Supprimer si le marché ne porte que sur du neuf.]**

7 Exécution : carrelage et faïence, pose et calepinage

La pose collée selon le NF DTU 52.2 constitue notre mode de référence ; la pose scellée selon le NF DTU 52.1 est retenue lorsque le CCTP l'impose ou lorsque l'épaisseur disponible et les pentes à rattraper la rendent préférable. Dans les deux cas, la qualité du résultat se joue sur trois choses : le calepinage, le taux de contact et le traitement des points singuliers.

Calepinage et ouvrage témoin

Le plan de calepinage est établi local par local et soumis au visa du maître d'œuvre avant toute commande. Il fixe :

- ◆ Les **axes de départ** de la pose, choisis pour que les coupes tombent dans les zones les moins vues et pour qu'aucune coupe ne soit inférieure à une demi-largeur de carreau.
- ◆ L'**alignement des joints** avec les points singuliers du local : axe de porte, siphon, caniveau, trappe, appareil sanitaire, changement de revêtement.
- ◆ L'**implantation des joints de fractionnement et périphériques**, ainsi que la reconduction à l'identique des joints de structure du gros œuvre, qui ne se recouvrent jamais.
- ◆ Les **raccords entre matériaux différents** et le profilé retenu à chaque changement.
- ◆ La **largeur et la couleur des joints** : [largeur prescrite au CCTP] mm, teinte [teinte], validées à l'ouvrage témoin.

Un **ouvrage témoin** est réalisé par nature de revêtement avant toute généralisation : un local complet, joints et finitions comprises. Il est présenté à la maîtrise d'œuvre, fait l'objet d'un procès-verbal de validation et sert ensuite de référence de comparaison pour tout le chantier. Il est conservé en l'état jusqu'à la réception.

Réception des matériaux à la livraison

- ✓ Contrôle des **étiquettes de palette** : référence, format, calibre, nuance et **bain de cuisson unique** pour un même local.
- ✓ Contrôle de la quantité livrée au regard du métré et du volant de réserve commandé.
- ✓ Contrôle de l'état des palettes, mise à l'écart et signallement des carreaux épaufrés ou voilés.
- ✓ Vérification de la concordance entre le produit livré, l'échantillon validé et les procès-verbaux de classement joints à la demande d'agrément.
- ✓ Stockage à l'abri, palettes non gerbées au-delà de la préconisation du fabricant, approvisionnement des locaux au fur et à mesure.

Déroulé d'exécution — sols carrelés en pose collée

- ◆ **1 — Contrôle préalable** : support réceptionné, humidité mesurée, système de protection à l'eau contrôlé et photographié, local propre, clos et hors poussière.
- ◆ **2 — Traçage**. Report des axes du plan de calepinage au cordeau et au laser, pose à blanc d'une rangée témoin pour vérifier la répartition des coupes.
- ◆ **3 — Choix et préparation du mortier-colle**. Colle améliorée de classe C2, déformable S1 ou S2 lorsque le support ou le format l'exige, à temps ouvert allongé — caractéristique E au sens du NF EN 12004 — lorsque l'ambiance du chantier le justifie. Gâchage au malaxeur lent, dans le rapport eau/poudre exact de la fiche technique, respect du temps de maturation, et emploi dans la durée pratique d'utilisation du produit — une colle retremnée après début de prise n'a plus les performances déclarées.
- ◆ **4 — Encollage**. Peigne adapté au format du carreau et à la planéité résiduelle du support. La surface encollée en une fois est **limitée au temps ouvert réel** de la colle dans l'ambiance du jour, contrôlé au doigt : dès qu'un film sec se forme, la colle est retirée et remplacée, jamais rafraîchie à l'eau.
- ◆ **5 — Double encollage**. Systématique pour les carreaux de grand format, pour les poses extérieures, pour les locaux à forte sollicitation d'eau et chaque fois que le CCTP l'impose. Le beurrage du dos du carreau est croisé avec le sens du

peigne au sol.

- ◆ **6 — Pose.** Mise en place du carreau par translation dans le sens des sillons, battage au maillet caoutchouc, croisillons ou système de nivellement pour les grands formats, contrôle permanent de l'alignement au cordeau et du niveau à la règle.
- ◆ **7 — Contrôle du taux de contact.** Un **carreau témoin est déposé** en début de chaque zone et à chaque changement de conditions d'ambiance. Nous visons le plein contact en extérieur et dans les locaux humides, et le taux prescrit par le NF DTU en intérieur. Le contrôle est photographié et consigné : c'est le point d'arrêt de la séquence.
- ◆ **8 — Joints de fractionnement et périphériques.** Exécutés au fur et à mesure de la pose, jamais découpés après coup. Un joint périphérique d'au moins 5 mm est ménagé sur tout le pourtour, en pied de mur, autour des poteaux et à chaque point fixe, puis masqué par la plinthe. Les joints de structure sont reconduits par un profilé adapté à la sollicitation.
- ◆ **9 — Traitement des points singuliers** selon le tableau ci-dessous, au fur et à mesure et non en reprise.
- ◆ **10 — Protection et attente.** Le local est fermé et signalé. La circulation piétonne légère n'est admise qu'au terme du délai indiqué par la fiche technique de la colle ; le jointoiement intervient ensuite, une fois la colle durcie ; la circulation de chantier et la mise en charge viennent en dernier. Aucune charge, aucun stockage, aucun échafaudage sur un carrelage fraîchement posé.

Points singuliers

POINT SINGULIER	TRAITEMENT RETENU
Siphon de sol et caniveau	Calepinage centré ou aligné sur l'ouvrage, pente régulière convergente contrôlée à la règle, découpes ajustées sans épaufrure, platine du système d'étanchéité raccordée avant carrelage.
Douche à l'italienne	Forme de pente comprise entre 1 et 2 % vers le siphon sauf prescription différente, relevés d'étanchéité en périphérie, absence de contre-pente contrôlée par essai d'écoulement à l'eau.
Seuil de porte et changement de revêtement	Profilé ou barre de seuil posé à l'axe du vantail fermé, altimétries raccordées sans ressaut, jeu sous vantail vérifié avec le lot menuiseries.
Angle rentrant sol-mur et mur-mur	Joint souple en mastic élastomère, jamais de joint rigide : c'est là que les mouvements différentiels se concentrent.
Traversée de canalisation	Découpe à la scie cloche au diamètre juste, manchette d'étanchéité en local humide, rosace ou calfeutrement souple en finition.
Joint de dilatation du gros œuvre	Reconduit à l'identique, en largeur et en position, par un profilé de dilatation adapté à la charge et jamais recouvert.
Marche et nez de marche	Carreau à bord adouci ou profilé de nez de marche, contremarche alignée, contraste visuel et antidérapance selon les prescriptions d'accessibilité.
Trappe de visite et regard	Cadre à carrelé ou carreaux déposables sur cadre, joints périphériques souples, repérage sur le plan de récolement.
Appareils sanitaires et plans de travail	Calepinage anticipé pour éviter une coupe fine en rive, joints souples au contact des appareils.

Le bain de cuisson, et pourquoi il se commande une seule fois

Un carreau se fabrique par bains de cuisson : deux palettes du même modèle, issues de deux bains différents, ne portent ni exactement la même teinte ni exactement le même calibre. En métropole, un réassort se règle en quelques jours. À La Réunion, il arrive par bateau, plusieurs semaines plus tard, et dans un autre bain. Nous commandons donc la totalité du carrelage d'un même local en un seul bain, avec un volant de réserve, contrôlé à la livraison sur les étiquettes de palette. Le reliquat n'est pas jeté : il est remis au maître d'ouvrage à la réception, pour les remplacements ultérieurs.

Faïence et revêtements muraux

- ◆ **1 — Reconnaissance du support mural.** Nature, planéité, aplomb, cohésion, siccité. En zone d'emprise d'eau, les supports sensibles à l'humidité reçoivent le système de protection à l'eau sous carrelage prévu par le CCTP avant toute pose.
- ◆ **2 — Traçage.** Implantation à partir de l'axe du mur ou de l'appareil sanitaire dominant, niveau de départ tracé au laser, règle de départ fixée pour la première rangée.
- ◆ **3 — Réservations.** Percements à la scie cloche pour les boîtiers, les robinetteries et les fixations, positionnés au calepinage pour tomber en joint autant que possible.
- ◆ **4 — Pose collée** au mortier-colle adapté au support et au format, double encollage pour les grands formats, contrôle permanent de l'aplomb, de l'alignement et de la planéité.
- ◆ **5 — Arrêts et finitions.** Profilés d'angle et d'arrêt en tête, coupes d'angle nettes, hauteur d'arrêt conforme au CCTP et régulière d'un local à l'autre.
- ◆ **6 — Joints.** Jointoiement traité en partie 9 ; joints souples systématiques dans les angles rentrants, en jonction avec le sol et au contact des appareils sanitaires.

Poses extérieures et coursives

[Supprimer si le marché ne comporte aucune surface extérieure.] Une surface extérieure subit des variations thermiques et un ruissellement que l'intérieur ignore. Nous y appliquons des dispositions renforcées : pente d'évacuation vers l'extérieur ou vers les ouvrages de collecte, système d'étanchéité liquide sous protection dure lorsqu'un local est situé en dessous, colle de classe C2 déformable, **double encollage systématique**, joints entre carreaux et joints de fractionnement plus larges et plus rapprochés qu'en intérieur, joint périphérique renforcé au droit de tous les points fixes. Le carreau retenu est à faible absorption d'eau au sens du NF EN 14411 — grès cérame — et présente le niveau de glissance exigé pour un sol mouillé. L'exigence de non-gélivité n'est retenue que pour les chantiers des Hauts réellement exposés au gel ; elle est sans objet sur le littoral.

8 Exécution : sols souples et résines

Un sol souple et un sol coulé ne pardonnent aucun défaut du support : la moindre irrégularité, le moindre grain de poussière et la moindre trace d'humidité se lisent en surface. Ces ouvrages ne démarrent donc que dans un local **clos, couvert, propre, vide et hors poussière**, dont l'état est constaté avec le maître d'œuvre.

Conditions préalables communes

- ✓ Bâtiment hors d'eau et hors d'air : aucune pose collée n'est engagée tant que le clos couvert n'est pas effectif et constaté par écrit.
- ✓ Support ragréé, sec, dur, dépoussiéré, réceptionné, humidité mesurée à la bombe à carbure et consignée.
- ✓ Local vidé, travaux salissants des autres lots achevés, dernière couche de peinture réalisée ou ordre d'intervention arbitré en réunion de chantier.
- ✓ Température du support et température ambiante dans la plage de la fiche technique, hygrométrie relevée avant chaque application.
- ✓ Éclairage suffisant et ventilation assurée pendant la mise en œuvre et le séchage.

Déroulé d'exécution — sols souples

- ◆ **1 — Acclimatation.** Les lés et les dalles sont amenés dans le local et déroulés à plat au moins 24 heures avant la pose, à la température de service. Un revêtement posé sans acclimatation travaille après pose : joints qui s'ouvrent, rives qui remontent.
- ◆ **2 — Relevé et calepinage des lés.** Sens de pose choisi pour limiter le nombre de joints et pour les éloigner des zones de passage et des seuils ; numéros de rouleaux relevés et posés dans l'ordre de fabrication ; report des singularités.
- ◆ **3 — Découpe et présentation à blanc.** Les lés sont coupés avec surcote, présentés, mis en place et laissés se détendre avant collage. Les remontées en plinthe à gorge sont préparées avec leur profilé d'angle.
- ◆ **4 — Encollage.** Colle adaptée au revêtement, au support et au classement du local, appliquée à la spatule crantée du grain prescrit, avec respect strict du **temps de gommage** : trop tôt, le transfert est mauvais ; trop tard, la colle ne poisse plus.
- ◆ **5 — Marouflage.** Marouflage à la spatule puis au **rouleau lesté**, du centre vers les rives et dans les deux directions, pour chasser l'air et assurer le transfert de la colle. Reprise du marouflage sur les rives et les zones de raccord après quelques minutes.
- ◆ **6 — Traitement des remontées et des points singuliers.** Gorges, angles sortants et rentrants, seuils, entrées de porte, traversées et siphons, exécutés avec les profilés du système.
- ◆ **7 — Fraisage et soudure à chaud.** Après durcissement complet de la colle — jamais le jour même —, les joints sont fraisés à la profondeur prescrite, dépoussiérés, puis soudés au cordon de même référence à l'aide d'un appareil à air chaud à température contrôlée. L'arasement se fait en deux passes, la première à chaud au guide, la seconde à froid, pour obtenir un cordon affleurant et régulier.
- ◆ **8 — Contrôle des soudures.** Examen visuel sur toute la longueur, essai d'arrachement sur chute de même nature soudée dans les mêmes conditions, reprise immédiate de tout cordon irrégulier ou creusé.
- ◆ **9 — Nettoyage et mise en service.** Nettoyage de fin de pose, protection du local, respect du délai avant remise en circulation et avant premier entretien humide. La métallisation ou le traitement de surface, lorsqu'il est prescrit, est appliqué après ce délai et non avant.

NATURE DU REVÊTEMENT	EMPLOI	SUJÉTION DE MISE EN ŒUVRE
PVC en lés	Circulations, salles, locaux nécessitant une continuité de surface	Soudure à chaud de tous les joints, remontée en plinthe à gorge dans les locaux à entretien humide
PVC en dalles ou en lames	Locaux à reprise partielle fréquente, bureaux	Calepinage à partir des axes, respect du sens des dalles, joints alignés ou décalés selon le calepinage validé
Linoléum	Locaux d'enseignement et de santé	Sensible à l'alcalinité et à l'humidité du support : mesure d'humidité impérative, colle et primaire du référentiel du fabricant
Caoutchouc	Locaux à fort trafic, escaliers, locaux techniques	Colle spécifique, marouflage renforcé, nez de marche du même référentiel
Textile	Bureaux, locaux acoustiques	Sens du velours respecté d'un lé à l'autre, joints assemblés selon la technique prévue par le fabricant, plinthes posées après le revêtement
Sol conducteur ou dissipateur	Locaux techniques et médicaux le prescrivant	Trame cuivre raccordée à la terre, colle conductrice, mesure de résistance après pose et procès-verbal joint au DOE

Déroulé d'exécution — revêtements de sol coulés en résine

- ◆ **1 — Préparation mécanique du support** par grenaillage ou ponçage diamant, jusqu'à ouvrir la porosité du béton et éliminer toute laitance. C'est la préparation, et non le primaire, qui détermine l'adhérence du système.
- ◆ **2 — Réparation.** Purge des zones non cohésives, reprise des épaufrures et des trous au mortier de résine du même référentiel, ouverture et traitement des fissures.
- ◆ **3 — Contrôle du support.** Cohésion superficielle vérifiée par essai de traction directe à la valeur exigée par la fiche technique du système, humidité mesurée, dépoussiérage complet par aspiration.
- ◆ **4 — Contrôle d'ambiance.** Relevé de la température du support, de la température ambiante et de l'hygrométrie relative avant chaque application. **La température du support est maintenue au moins 3 °C au-dessus du point de rosée** : appliquer une résine sur un support en cours de condensation produit un voile blanc et une adhérence nulle.
- ◆ **5 — Primaire époxy** appliqué à la consommation prescrite, saturant les zones poreuses, sablé à refus lorsque le système le prévoit pour créer l'accroche de la couche suivante.
- ◆ **6 — Couche de corps.** Système autolissant, multicouche ou mortier de résine selon la sollicitation du local, mélangé en totalité au malaxeur dans le rapport exact des composants, appliqué à la raclette crantée puis débullé au rouleau à picots, l'opérateur circulant en chaussures à pointes.
- ◆ **7 — Antidérapance.** Saupoudrage à refus de la charge prescrite lorsqu'un niveau de glissance est exigé, puis élimination de l'excédent avant la couche de finition.
- ◆ **8 — Couche de finition et points singuliers.** Relevés en plinthe à gorge, raccords aux siphons et aux caniveaux, reconduction des joints de dilatation du support, arrêts nets au droit des seuils.
- ◆ **9 — Durcissement et contrôles.** Local fermé et ventilé pendant le durcissement, essai d'adhérence par traction directe après polymérisation, contrôle d'épaisseur par consommation rapportée à la surface, examen de l'aspect — absence de bulle, de cratère, de reprise visible — et remise en service au terme du délai de la fiche technique.

DEUX POINTS QUE NOUS TRAITONS EXPLICITEMENT

Les mesures d'ambiance sont réalisées et écrites. Température du support, température de l'air, hygrométrie et point de rosée sont relevés avant chaque application de résine et consignés sur la fiche d'autocontrôle du local. Ce sont ces relevés, et non une déclaration de principe, qui prouvent que le système a été appliqué dans son domaine d'emploi.

Les produits sont mis en œuvre en kit complet. Un système de résine est bi-composant et dosé en usine : nous ne fractionnons jamais un kit, nous mélangeons la totalité des composants au malaxeur et nous utilisons le mélange dans sa durée pratique d'utilisation. Un dosage approximatif ne se voit pas le jour même, il se voit six mois plus tard.

9 Exécution : joints, plinthes, seuils et finitions

Les finitions représentent une part faible du montant du lot et la quasi-totalité des réserves prononcées à la réception. Nous les traitons comme une séquence à part entière, avec ses contrôles, et non comme le solde d'un chantier qui se termine.

Jointoiment

- ◆ **1 — Délai d'attente.** Le jointoiment n'est engagé qu'après la prise complète de la colle, selon la fiche technique. Jointoyer trop tôt emprisonne l'humidité sous le carreau et provoque des efflorescences.
- ◆ **2 — Préparation.** Retrait des croisillons, curage et dépoussiérage des joints sur toute leur profondeur, contrôle qu'aucun joint n'est bouché par de la colle remontée.
- ◆ **3 — Choix du mortier.** Mortier de jointoiment ciment amélioré pour les locaux courants, **mortier de jointoiment en résine réactive** pour les locaux à sollicitation chimique ou à entretien intensif — cuisines collectives, laveries, locaux techniques — lorsque le CCTP le prescrit. La teinte est celle validée à l'ouvrage témoin.
- ◆ **4 — Application.** Gâchage au rapport exact, application à la raclette en croisant les passes en diagonale par rapport aux joints, remplissage complet sans manque ni creux.
- ◆ **5 — Nettoyage.** Attente du raidissement, puis nettoyage à l'éponge humide bien essorée en mouvements circulaires, sans creuser le joint ni le laver. Élimination du voile de ciment **avant durcissement complet** : un voile retiré tardivement à l'acide attaque le joint et modifie sa teinte.
- ◆ **6 — Contrôle.** Régularité de largeur, rectitude, homogénéité de teinte, absence de manque et de fissure de retrait, sur l'ensemble du local et non par sondage.

TYPE DE JOINT	FONCTION	TRAITEMENT
Joint entre carreaux	Absorber les tolérances dimensionnelles et les micro-mouvements	Mortier de jointoiment, largeur constante conforme au calepinage validé, jamais de pose à joint nul lorsque le produit ne le permet pas
Joint périphérique	Libérer la dilatation du revêtement contre tout point fixe	Au moins 5 mm en pied de mur, aux poteaux et aux seuils, laissé vide ou garni d'un matériau compressible, masqué par la plinthe
Joint de fractionnement	Découper les grandes surfaces en panneaux indépendants	Implanté au plan de calepinage, exécuté à la pose, garni d'un mastic élastomère ou d'un profilé
Joint de structure	Reprendre le mouvement du bâtiment	Reconduit à l'identique en largeur et en position par un profilé de dilatation adapté à la charge, jamais recouvert ni décalé
Joint souple d'angle	Absorber les mouvements différentiels entre deux plans	Mastic élastomère en fond de joint, dans tous les angles rentrants sol-mur et mur-mur
Joint sanitaire	Étancher la jonction avec un appareil	Mastic sanitaire résistant aux moisissures, lissé, appliqué après pose définitive de l'appareil

Plinthes, seuils et profilés

- ◆ **Plinthes carrelées** droites ou à gorge, alignées sur les joints du sol, coupées d'onglet dans les angles sortants, avec joint souple en pied. Dans les locaux à entretien humide, la plinthe à gorge est préférée : elle supprime l'angle où l'eau stagne.
- ◆ **Plinthes et remontées en sol souple**, réalisées soit par remontée du lé sur profilé de gorge et arrêt en tête par un profilé, soit par plinthe préformée, selon la prescription du CCTP.
- ◆ **Barres de seuil et profilés de raccord** à chaque changement de nature ou de niveau, posés à l'axe du vantail fermé, collés et vissés lorsque la sollicitation l'exige.

- ◆ **Nez de marche** rapportés ou intégrés, antidérapants et visuellement contrastés, fixés selon la notice du fabricant et alignés d'une marche à l'autre.
- ◆ **Profils d'arrêt, d'angle et de dilatation** en aluminium anodisé, en aluminium thermolaqué ou en acier inoxydable. **En ambiance littorale, les profils et leur visserie sont en acier inoxydable austénitique de nuance A4**, la nuance A2 piquant en bord de mer ; l'acier zingué y est proscrit — il rouille en une saison et marque durablement le revêtement.

Accessibilité des sols et des circulations

Les caractéristiques d'accessibilité relèvent de notre lot et se contrôlent à la réception. Nous les traitons à l'exécution, et non en levée de réserve :

EXIGENCE	CE QUE NOUS METTONS EN ŒUVRE
Sol non meuble, non glissant, non réfléchissant, sans obstacle à la roue	Choix du revêtement au niveau de glissance exigé, joints affleurants, absence de relief saillant sur les cheminements
Ressauts	Ressaut limité à 2 cm, porté à 4 cm lorsqu'il est chanfreiné à un pour trois ; raccords traités par profilé de transition à pente douce
Nez de marche	Contrastés visuellement, antidérapants, sans débord excessif sur la contremarche
Première et dernière marche	Contremarche contrastée sur au moins 10 cm de hauteur lorsque la réglementation applicable à l'ouvrage l'impose
Éveil de vigilance en haut de volée	Dispositif podotactile implanté en retrait de la première marche, contrasté, posé selon le plan visé
Tapis et grilles d'entrée	Encastrés au nu du sol fini, sans ressaut, avec des vides ne piégeant ni canne ni roulette

[Reprendre les exigences exactes du CCTP et le référentiel d'accessibilité applicable à l'ouvrage — établissement recevant du public neuf ou existant, bâtiment d'habitation, lieu de travail.]

Nettoyage de fin de chantier et protection

Le nettoyage de fin de chantier est un ouvrage de notre lot, exécuté selon un protocole écrit et adapté à chaque revêtement :

- ◆ **Carrelage** : élimination du voile de ciment par un produit compatible avec le mortier de jointoiement mis en œuvre, rinçage abondant, aucun décapant acide sur un joint ciment non protégé et non préalablement mouillé.
- ◆ **Sols souples** : nettoyage de fin de chantier respectant le délai d'attente après pose, puis protection ou métallisation lorsque le CCTP la prescrit.
- ◆ **Résines** : nettoyage à l'eau claire et au produit neutre, sans décapant, dans le respect du délai de polymérisation.
- ◆ **Protection jusqu'à la livraison** par plaques rigides respirantes dans les zones qui restent traversées ; aucun film plastique étanche posé sur un revêtement récent, qui y piégerait l'humidité.

Ce que l'acheteur voit le jour de la réception

Un maître d'ouvrage n'ouvre pas les fiches d'autocontrôle en entrant dans un local : il regarde une surface. Un joint irrégulier, un voile de ciment mal retiré, une plinthe désalignée, une coupe fine contre la porte d'entrée pèsent plus lourd, dans son appréciation, que la qualité invisible du collage. C'est la raison pour laquelle nous réalisons une **pré-réception interne local par local**, avec la même fiche que celle du maître d'œuvre, et que nous levons nos propres réserves avant de demander la visite.

10 Travaux en site occupé et relations avec les usagers

[Si le chantier n'est ni en site occupé ni en interface avec des usagers, cette partie peut être réduite. Dans tous les autres cas, elle est notée séparément et vaut d'être développée : c'est l'un des sous-critères les moins bien traités par les offres concurrentes.]

Le principe : un local à la fois, rendu praticable

Le site reste **[occupé par ... / traversé par ...]** pendant toute la durée des travaux. Un lot revêtements présente une particularité : il immobilise complètement le local dans lequel il intervient, pendant la pose puis pendant le séchage. Notre organisation en découle :

- ◆ **Découpage en zones minimales.** Nous n'ouvrons que les locaux que nous pouvons terminer et restituer dans la séquence engagée, plutôt que de neutraliser un niveau entier du premier au dernier jour.
- ◆ **Calendrier de libération contractualisé.** Pour chaque local, une date de mise à disposition vide et close, et en retour une **date de restitution que nous engageons**. Le tableau est tenu avec le maître d'œuvre et présenté à chaque réunion de chantier.
- ◆ **Maintien permanent d'un cheminement** praticable, éclairé, accessible aux personnes à mobilité réduite, protégé par des plaques de circulation, et d'un **accès secours** en toutes circonstances.
- ◆ **Approvisionnement hors des heures sensibles** — **[entrées et sorties d'établissement, heures de repas, heures de service...]** — et acheminement des palettes par un itinéraire protégé.
- ◆ **Séparation physique des zones en travaux** par cloisons ou barrières pleines, avec signalisation du sol frais et interdiction d'accès pendant les délais de durcissement.

Phasage adapté à l'activité maintenue

PHASE	LOCAUX TRAITÉS	LOCAUX MAINTENUS EN SERVICE	DISPOSITION PARTICULIÈRE
Phase 1	[locaux]	[locaux]	[cheminement de substitution, sanitaires de remplacement, signalisation]
Phase 2	[locaux]	[locaux]	[...]
Phase 3	[locaux]	[locaux]	[...]

Contraintes propres au type d'établissement

CONTEXTE	NOTRE DISPOSITION
Établissement scolaire	Concentration des séquences bruyantes et des poses sur les périodes de vacances, restitution complète des salles avant la rentrée, aucun produit ni matériel laissé accessible.
Établissement de santé ou médico-social	Intervention chambre par chambre ou zone par zone, cloisonnement étanche à la poussière avec mise en dépression lorsque c'est exigé, choix de colles et de produits à faibles émissions, restitution du local en fin de journée.
Bureaux et locaux administratifs	Travail en horaires décalés lorsque le maître d'ouvrage le demande, déménagement et remise en place du mobilier arbitrés en réunion, protection du matériel informatique.
Restauration collective	Intervention pendant les fermetures de service, nettoyage et désinfection du local avant restitution, respect des règles d'accès de la zone alimentaire.

CONTEXTE	NOTRE DISPOSITION
Logements occupés	Intervention logement par logement sur une journée lorsque c'est possible, protection des cheminements intérieurs, information individuelle préalable, remise en état du mobilier déplacé.

Information des usagers

- ✓ Réunion de présentation du chantier avant démarrage, à l'initiative du maître d'ouvrage et à laquelle nous participons.
- ✓ Panneau d'information à l'entrée de la zone : nature des travaux, durée, coordonnées de notre interlocuteur unique.
- ✓ **Avis écrit distribué au moins 48 heures avant** toute opération à impact fort : ponçage ou grenailage, neutralisation d'un sanitaire, coupure d'un cheminement, application d'un produit odorant.
- ✓ Signalisation systématique des sols fraîchement posés et des zones en cours de séchage, en français et par pictogramme.
- ✓ Registre des doléances tenu sur le chantier ; toute réclamation reçoit une réponse sous 48 heures et est portée à la réunion de chantier suivante.
- ✓ Remise en état à l'identique de tout ouvrage affecté, constatée contradictoirement.

Notre règle sur un site en activité

Chaque local restitué est un ouvrage livré, et chaque usager est un client. Un local rendu propre, balisé et praticable le soir vaut mieux qu'un planning théorique tenu : c'est ce que voient le maître d'ouvrage et les occupants, et c'est ce qui se retrouve dans l'appréciation de fin de chantier.

11 Sécurité et prévention des risques

Notre PPSPS est établi et transmis au coordonnateur SPS avant toute intervention, celui de nos sous-traitants compris. Aucune équipe n'intervient sur le site avant avis favorable. Les protections collectives priment systématiquement sur les protections individuelles.

Risques propres au lot et mesures de prévention

RISQUE	MESURES DE PRÉVENTION APPLIQUÉES
Poussières de silice cristalline	La découpe, le ponçage et le grenailage des matériaux céramiques et cimentaires libèrent de la silice cristalline, classée cancérogène pour les procédés qui l'émettent. Découpe à l'eau en priorité ; à défaut, outillage systématiquement raccordé à un aspirateur de chantier de classe H ; cloisonnement de la zone ; protection respiratoire adaptée ; interdiction du balayage à sec, remplacé par l'aspiration.
Amiante	Aucune dépose, aucun ponçage et aucun perçage d'un revêtement existant sans rapport de repérage avant travaux. En cas de repérage positif, le retrait relève de la sous-section 3 et est confié à une entreprise certifiée, sur plan de retrait ; nos interventions ponctuelles sur un matériau amianté conservé relèvent de la sous-section 4 et font l'objet d'un mode opératoire écrit transmis à l'inspection du travail et au médecin du travail. Dans les deux cas : confinement, aspiration à très haute efficacité, décontamination du personnel et filière de déchets dédiée.
Risque chimique	Les résines époxy et les durcisseurs sont sensibilisants cutanés et respiratoires ; les polyuréthanes contiennent des isocyanates. Fiches de données de sécurité disponibles sur le chantier, notices de poste, formation du personnel applicateur, gants et lunettes adaptés, ventilation forcée en local confiné, interdiction du mélange hors zone dédiée, stockage sur rétention.
Troubles musculo-squelettiques	Le travail à genoux et le port de charges sont les deux atteintes durables du métier. Genouillères et sièges de carreleur fournis à chaque compagnon, manutention mécanisée des palettes et des rouleaux, ventouses de levage pour les grands formats, conditionnements fractionnés, rotation des postes entre pose et préparation, formation gestes et postures.
Coupures	Le cutter et la disqueuse sont les premiers pourvoyeurs d'accident du solier et du carreleur. Cutters à lame rétractable automatique, lames changées avant usure, gants résistant à la coupure, disqueuse à carter fixe et poignée en place, découpe toujours en éloignement du corps.
Chute de plain-pied	Sol fraîchement collé, colle répandue, câbles au sol, zone humide après découpe : balisage systématique, nettoyage au fil de l'eau, chaussures adaptées, éclairage suffisant dans les locaux non encore équipés.
Travail en hauteur	Pose de faïence, arrêts en tête et profilés hauts exécutés depuis une plateforme individuelle roulante ou un échafaudage roulant monté par du personnel formé, avec garde-corps et stabilisateurs. L'escabeau n'est pas un poste de travail.
Incendie	Produits inflammables stockés en quantité limitée, à l'écart des sources de chaleur ; appareil à air chaud de soudure des lés posé sur support incombustible, jamais laissé sans surveillance ; extincteur approprié à proximité de tout poste de soudure.
Coactivité	Inspection commune préalable, PPSPS transmis avant intervention, participation systématique aux réunions du coordonnateur SPS, zones et horaires d'intervention arbitrés en réunion de chantier — notre lot intervient dans des locaux souvent partagés avec la peinture et l'électricité.
Chaleur et confinement	Travail dans des locaux clos, sans ventilation naturelle et sans climatisation en service : démarrage tôt, ventilation mécanique d'appoint, eau fraîche à disposition permanente, pauses adaptées, rotation sur les postes d'application de résine.

Organisation de la prévention

- ✓ Accueil sécurité de tout nouvel arrivant sur le chantier, y compris intérimaires et sous-traitants, avec émargement et remise des consignes propres au lot.

- ✓ Quart d'heure sécurité **[fréquence]**, animé par le chef de chantier sur un risque du moment.
- ✓ Visites de sécurité inopinées par le référent sécurité, avec compte rendu et levée des écarts sous délai fixé.
- ✓ Vérifications générales périodiques des échafaudages roulants, des machines de préparation et des installations électriques à jour, registres tenus sur le chantier.
- ✓ Suivi médical renforcé du personnel exposé aux poussières de silice et aux agents chimiques, conformément aux obligations de l'employeur.
- ✓ Procédure d'alerte et de premiers secours affichée, personnel formé SST présent en permanence sur le site.

Nos indicateurs de sécurité pour l'exercice **[année]** : taux de fréquence **[valeur]**, taux de gravité **[valeur]**. **[Supprimer cette phrase si vous ne souhaitez pas communiquer ces indicateurs.]**

12 Processus qualité : contrôles, points d'arrêt et DOE

Notre contrôle repose sur deux niveaux — l'autocontrôle du chef d'équipe à l'achèvement de la tâche, puis la vérification du chef de chantier ou du conducteur de travaux avant demande de réception — et sur des points d'arrêt qui bloquent la suite tant qu'ils ne sont pas levés.

Plan de contrôle du lot

ÉTAPE	OBJET DU CONTRÔLE	FORMALISATION
Agrément des matériaux	Conformité des produits aux performances exigées : classement du local, glissance, réaction au feu, émissions	Fiches techniques, procès-verbaux et échantillons visés avant commande
Réception des supports	Planéité, cohésion, propreté, niveaux, pentes, fissuration	PV contradictoire par local — point d'arrêt bloquant
Humidité résiduelle	Teneur en eau du support avant tout collage	Relevé à la bombe à carburé, daté et localisé — point d'arrêt
Protection à l'eau sous carrelage	Traitement des points singuliers, consommation, continuité du film	Reportage photographique par local avant recouvrement — point d'arrêt
Ouvrage témoin	Calepinage, teinte, largeur et couleur de joint, points singuliers	PV de validation par la maîtrise d'œuvre avant généralisation
Réception des matériaux	Référence, calibre, nuance, bain unique, quantité et volant de réserve	Fiche de réception, étiquettes de palette conservées
Taux de contact	Transfert de colle au dos du carreau	Dépose d'un carreau témoin par zone, photographie datée
Adhérence du carrelage	Recherche des carreaux sonnante creux	Sondage au maillet sur la totalité de la surface après durcissement
Conditions d'ambiance	Température du support et de l'air, hygrométrie, point de rosée	Relevé avant chaque application de ragréage, de colle ou de résine
Soudures des lés	Régularité, pénétration et tenue du cordon	Examen visuel intégral et essai d'arrachement sur éprouvette de même nature
Adhérence des résines	Cohésion du système sur son support après polymérisation	Essai de traction directe, procès-verbal joint au DOE
Pentes et écoulement	Absence de contre-pente et de stagnation vers les siphons	Essai d'écoulement à l'eau, local par local
Aspect fini	Planéité, alignement, régularité des joints, absence de voile, propreté	Fiche d'autocontrôle par local, signée avant demande de réception

Traitement des non-conformités

Toute non-conformité relevée en autocontrôle, par la maîtrise d'œuvre ou par le bureau de contrôle fait l'objet d'une fiche ouverte le jour même : constat, cause, action corrective, responsable et délai de levée. **Nous nous engageons à lever les non-conformités sous 48 heures** lorsque la reprise ne dépend que de nous, et à présenter l'état des fiches ouvertes à chaque réunion de chantier. Lorsqu'une reprise impose la dépose d'une surface posée, nous la déposons : un carreau sonnante creux ou un cordon de soudure creusé n'est pas rattrapable par un traitement de surface.

Pré-réception interne

Avant toute demande de réception, chaque local fait l'objet d'une visite interne conduite par le conducteur de travaux, avec la même grille que celle qu'utilisera le maître d'œuvre. Les points relevés sont repris et levés avant la visite officielle. C'est ce qui permet à la réception de constater un ouvrage terminé plutôt que de dresser une liste.

Sommaire du dossier des ouvrages exécutés

- ✓ Procès-verbaux de réception des supports et relevés d'humidité, local par local
- ✓ Reportage photographique des systèmes de protection à l'eau avant recouvrement
- ✓ Procès-verbal de validation de l'ouvrage témoin
- ✓ Plans de calepinage visés et plan de repérage des joints de fractionnement et de dilatation
- ✓ Fiches techniques, procès-verbaux de classement, de glissance et de réaction au feu de tous les produits mis en œuvre
- ✓ Fiches d'agrément des matériaux visées par la maîtrise d'œuvre, avec les références et les bords posés par local
- ✓ Procès-verbaux d'essais : adhérence des résines, arrachement des soudures, écoulement des sols en pente
- ✓ Fiches d'autocontrôle par local et relevés d'ambiance
- ✓ Notices d'entretien par nature de revêtement, précisant explicitement les produits proscrits
- ✓ Bordereaux de traçabilité des déchets, y compris ceux des déchets dangereux
- ✓ Inventaire et localisation du **lot de matériaux de réserve** remis au maître d'ouvrage

13 Chantier propre : nuisances et déchets

Un lot revêtements produit peu de volume et beaucoup de nuisances diffuses : poussière fine, eaux chargées, odeurs, salissures dans des locaux souvent déjà finis. Les dispositions ci-dessous sont des actions vérifiables sur le chantier, et non des intentions.

Maîtrise des nuisances

NUISANCE	DISPOSITION APPLIQUÉE
Poussière de découpe et de ponçage	Découpe à l'eau en priorité ; outillage raccordé à l'aspiration à la source ; cloisonnement de la zone de préparation et mise en dépression lorsque des locaux voisins restent en service ; aspiration en fin de poste, jamais de balayage à sec.
Bruit	Regroupement des opérations bruyantes — grenaillage, ponçage, découpe — en campagnes courtes, annoncées 48 heures à l'avance et calées sur les plages horaires autorisées ; machines entretenues ; aucune découpe avant [heure].
Odeurs et composés volatils	Produits à faibles émissions retenus en priorité ; ventilation forcée pendant l'application et le séchage ; applications de résine et de colle programmées hors présence des usagers ; information préalable des occupants voisins.
Eaux de découpe et de lavage	Bac de décantation obligatoire, aucun rejet direct au réseau ni au milieu naturel, rinçage des outils exclusivement sur l'aire dédiée, boues décantées évacuées en filière inerte.
Salissures dans les locaux en service	Protection des cheminements d'approvisionnement, tapis de décrottage en sortie de zone, nettoyage quotidien des circulations empruntées, évacuation des gravats en contenants fermés.
Encombrement	Approvisionnement au fur et à mesure plutôt qu'en une seule livraison, palettes vides et emballages évacués chaque semaine, aucun stockage dans les circulations ni devant un dégagement.

Gestion des déchets

Notre organisation de tri est établie dès les études d'exécution et présentée en réunion de démarrage. Elle repose sur un principe simple : **ce qui est trié à la source part en valorisation, ce qui est mélangé part en enfouissement et coûte davantage.**

FLUX	FILIÈRE	OBJECTIF
Chutes de carrelage, gravats, anciens revêtements scellés	Benne inertes dédiée, installation de stockage ou de valorisation agréée — [exutoire retenu]	100 % tracé
Boues de décantation des eaux de découpe	Décantation sur site, évacuation des boues séchées en filière inerte	Aucun rejet au réseau
Chutes de sols souples et de sous-couches	Tri à la source par nature ; filière de recyclage lorsqu'elle est disponible, à défaut [exutoire retenu]	Tri systématique
Emballages, sacs papier, films et cartons	Bennes de tri sur site, collecteur agréé	Valorisation matière
Palettes	Reprise par le fournisseur ou réemploi	Réemploi prioritaire
Fonds de pots de résine, de primaire et de colle, chiffons souillés	Déchets dangereux : contenants fermés et étiquetés, collecteur agréé, bordereau de suivi	100 % tracé

FLUX	FILIÈRE	OBJECTIF
Déchets amiantés	Double emballage étiqueté, transport et élimination en filière réglementée, bordereau de suivi spécifique. [Supprimer si le repérage est négatif.]	100 % tracé

Les déchets relevant de la filière à responsabilité élargie du producteur pour les produits et matériaux de construction du bâtiment sont déposés dans un point de collecte de la filière — **[point de reprise retenu]**. Un **registre des déchets** est tenu sur le chantier avec les bordereaux et les tickets de pesée, et un état des flux est présenté en réunion de chantier **[fréquence]**.

Ce que nous nous interdisons, sous-traitants compris : aucun rinçage d'outil hors du bac de décantation, aucun rejet de laitance ou de colle dans un siphon ou un regard, aucun fond de pot abandonné sur site, aucun mélange de flux préalablement triés, aucun brûlage.

La laitance dans un siphon, c'est un désordre après la réception

La découpe du carrelage à la scie à eau et le nettoyage des outils produisent une laitance chargée de fines et de liant. Versée dans un siphon ou dans un regard, elle y durcit et bouche l'ouvrage : le désordre est constaté après la réception, et il est imputé au lot qui l'a créé. Toutes nos eaux de lavage transitent donc par un bac de décantation installé dès l'installation de chantier. L'eau claire seule est rejetée, les boues décantées partent en filière inerte, et aucun outil n'est rincé ailleurs que sur cette aire.

14 Provenance des matériaux et économie circulaire

À La Réunion, la provenance n'est pas un argument de communication : c'est une donnée de délai. Les liants, les sables et une partie des mortiers sont produits ou conditionnés sur l'île ; les carreaux, les sols souples, les résines et les profilés arrivent par voie maritime. Notre approvisionnement en tient compte poste par poste.

FAMILLE DE MATÉRIAUX	PROVENANCE	RÉFÉRENTIEL	POINT DE VIGILANCE
Carreaux céramiques et grès cérame	Importés — [fournisseur]	NF EN 14411, marquage CE, classement UPEC et niveau de glissance	Bain de cuisson unique par local, volant de réserve, contrôle des étiquettes de palette
Mortiers-colles	[local / importé] — [fournisseur]	NF EN 12004, classe C2 et caractéristiques complémentaires prescrites	Date de fabrication et durée de conservation, stockage au sec et hors sol
Mortiers de jointoiement	[local / importé]	NF EN 13888, joint ciment amélioré ou joint en résine réactive selon le local	Teinte validée à l'ouvrage témoin, compatibilité avec le système d'étanchéité
Chapes, ragréages et primaires	Liants et granulats locaux lorsque la formulation le permet — [fournisseur]	NF EN 13813, classe prescrite au CCTP	Compatibilité avec le revêtement reçu, épaisseur d'emploi de la fiche technique
Systèmes de protection à l'eau et d'étanchéité	Importés — [fournisseur]	Document Technique d'Application ou Avis Technique en cours de validité	Emploi exclusif des composants du référentiel du système
Sols souples	Importés — [fournisseur]	NF EN 14041 et marquage CE, classe d'usage NF EN ISO 10874, classement UPEC, Euroclasse de réaction au feu	Même bain de fabrication, numéros de rouleaux relevés, stockage debout
Systèmes de résine	Importés — [fournisseur]	Fiche technique du système, classement du local, procès-verbal de glissance	Transport réglementé, dosage en kit complet, durée de conservation
Profilés, nez de marche, plinthes	Importés — [fournisseur]	Aluminium anodisé ou thermolaqué, acier inoxydable	Inox obligatoire en ambiance littorale ; plinthes à base de bois proscrites ou traitées en zone termitée

Qualité de l'air intérieur

Les revêtements de sol et de mur, les colles et les produits de préparation sont soumis à l'étiquetage réglementaire des émissions en polluants volatils. Nous retenons en priorité des produits **classés A+** et nous joignons les étiquettes et fiches correspondantes à la demande d'agrément. Dans les établissements accueillant des enfants ou des personnes vulnérables, cette exigence n'est pas négociée : elle est vérifiée produit par produit avant la commande.

Économie circulaire sur ce chantier

- ◆ **Calepinage optimisé** avant commande : un plan de calepinage établi local par local réduit à la fois le nombre de coupes, la casse et le volume de chutes. C'est la seule action réellement efficace sur un lot où le déchet est majoritairement de la chute de découpe.
- ◆ **Commande au juste besoin**, augmentée du seul volant de réserve utile, plutôt qu'une sur-commande de confort qui finit en benne.

- ◆ **Lot de réserve remis au maître d'ouvrage** à la réception, référencé et localisé : il permet une réparation ponctuelle des années plus tard, au lieu du remplacement complet d'une surface fautive de produit identique. C'est l'action d'économie circulaire la plus concrète de notre lot.
- ◆ **Réemploi et dépose sélective** en réhabilitation lorsque l'état des ouvrages le permet : **[préciser les ouvrages conservés ou déposés en vue d'un réemploi]**.
- ◆ **Produits à contenu recyclé** retenus à performance et à classement équivalents, justificatifs joints à la demande d'agrément.

VALIDATION DES MATÉRIAUX

Aucun matériau n'est mis en œuvre avant validation de sa fiche technique et de son échantillon par la maîtrise d'œuvre. Les demandes d'agrément sont transmises **groupées, dès la période de préparation**, avec un tableau de suivi mentionnant la date d'envoi et la date de retour attendue. Sur un lot dont les fournitures arrivent par bateau, le délai de validation d'un échantillon est un poste de retard aussi lourd que le délai d'approvisionnement lui-même.

15 Moyens matériels affectés au chantier

Le matériel ci-dessous est **affecté à ce chantier** et dimensionné sur les quantités du bordereau. Il ne s'agit pas de l'inventaire de notre parc.

POSTE	MATÉRIEL AFFECTÉ	CARACTÉRISTIQUE ET RÉGIME
Préparation des supports	[n] ponceuse(s) diamant, [grenailleuse / raboteuse], décolleur de revêtement, marteau-piqueur léger	[propriété ou location, date de mobilisation]
Aspiration	Aspirateurs de chantier de classe H raccordés à chaque machine, extracteur pour la mise en dépression des zones cloisonnées	Filtres et sacs de rechange en stock permanent sur le chantier
Mesure et contrôle	Bombe à carbure, hygromètre, thermomètre de surface, règle de 2 m, régleur de 0,20 m, niveau laser rotatif, maillet de sondage	Matériel contrôlé et étalonné selon les préconisations du fabricant
Essais	[Dynamomètre d'arrachement en propre / essais confiés au laboratoire ...]	Essais d'adhérence sur résines et sur supports
Chapes et ragréages	Malaxeurs, [pompe à chape si utilisée], règles de réglage, lisseuses, rouleaux débulleurs	Dimensionnés sur la surface journalière prévue
Carrelage	Scies à eau sur bâti, coupe-carreaux manuels, meuleuses avec captage à la source, ventouses de manutention pour grands formats, systèmes de nivellement, maillets	Format maximal des carreaux à poser : [format]
Sols souples	Traceurs, cutters à lame rétractable, fraiseuse à joints, poste à air chaud à température régulée, spatules d'arasement, rouleaux de marouflage et rouleau lesté	Cordons de soudure de la même référence que les revêtements posés
Résines	Malaxeurs à vitesse contrôlée, raclettes crantées, rouleaux débulleurs, chaussures à pointes, matériel de dosage	Réservé aux applicateurs formés au système retenu
Accès en hauteur	[n] échafaudage(s) roulant(s) et plateformes individuelles roulantes	Vérifications périodiques à jour, montage par personnel formé
Propreté et environnement	Bac de décantation, cloisons de confinement, protections de sol rigides, tapis de décroûtage, contenants fermés pour les gravats	Présence permanente sur le site
Nettoyage	[Monobrosse / autolaveuse], aspirateurs eau et poussière	Nettoyage de fin de chantier et première protection

L'ensemble du matériel est maintenu en état, les vérifications périodiques sont à jour et les registres sont tenus à disposition sur le chantier. Les consommables critiques — disques diamant, lames, filtres d'aspirateur, cordons de soudure, peignes — sont approvisionnés en double sur le site.

CONTINUITÉ DE SERVICE

En cas d'immobilisation d'une machine affectée au chemin critique — ponceuse, grenailleuse, poste à air chaud — nous disposons de [matériel de remplacement propre / d'un accord de mise à disposition auprès de ...], mobilisable sous [délai]. Sur une île, le délai d'obtention d'une pièce détachée est le premier facteur d'immobilisation : nous en tenons compte dans notre maintenance préventive et dans notre stock de consommables.

16 Maîtrise des aléas et contraintes de La Réunion

Les contraintes ci-dessous sont propres au territoire. Nous ne les énumérons pas : nous indiquons pour chacune la disposition concrète qu'elle nous impose sur ce chantier.

ALÉA	IMPACT SUR LE LOT	NOTRE DISPOSITION
Hygrométrie ambiante élevée	Séchage des chapes, des ragréages et des colles sensiblement plus lent qu'en métropole ; risque de recouvrement prématuré	Durées de séchage portées au planning comme des tâches à part entière ; mesure systématique à la bombe à carbure avant tout recouvrement, jamais un délai forfaitaire ; ventilation des locaux et déshumidification lorsque l'ambiance l'exige.
Pluies intenses et bâtiment non clos	Reprise d'humidité des supports, impossibilité de poser un sol souple ou une résine	Aucune pose collée engagée avant constat écrit du clos couvert ; protection des supports préparés et des locaux en attente ; reprise des mesures d'humidité après tout épisode pluvieux ayant atteint la zone.
Condensation et point de rosée	Voile blanc, adhérence nulle et défaut d'aspect sur les résines et les primaires	Relevé de la température du support, de la température de l'air et de l'hygrométrie avant chaque application ; maintien du support au moins 3 °C au-dessus du point de rosée ; report de l'application dans le cas contraire, avec traçabilité écrite.
Chaleur et ventilation forcée	Temps ouvert des colles fortement réduit, peau de colle formée avant la pose du carreau	Colles à temps ouvert allongé ; contrôle du temps ouvert au doigt à chaque reprise ; surfaces encollées réduites ; travail aux heures les moins chaudes ; protection des locaux exposés au soleil direct et coupure des courants d'air pendant la pose.
Saison cyclonique (novembre à avril)	Mise en sécurité du chantier, endommagement des stocks et des ouvrages en cours	Procédure écrite déclenchée à l'alerte : mise à l'abri et arrimage des palettes et des rouleaux, fermeture du local de produits chimiques, protection des ouvrages fraîchement posés, coupure des alimentations. Reprise après constat contradictoire et nouvelle mesure d'humidité des supports.
Climat chaud et humide et reprise fongique	Dans des bâtiments le plus souvent ventilés naturellement, les joints et les mastics des locaux humides — sanitaires, douches, laveries — se colonisent nettement plus vite qu'en climat tempéré	Système de protection à l'eau sous carrelage sous Document Technique d'Application, plinthes à gorge qui suppriment l'angle où l'eau stagne, mortier de jointoiment en résine réactive lorsque le CCTP l'exige, mastics résistant aux moisissures, pentes contrôlées par essai d'écoulement, et notice d'entretien remise au maître d'ouvrage avec les produits proscrits.
Corrosion saline	Ambiance agressive permanente en bord de mer sur tous les ouvrages métalliques de finition	Profilés, nez de marche, barres de seuil et visserie en acier inoxydable austénitique de nuance A4 ; aluminium anodisé réservé aux locaux intérieurs non exposés ; acier zingué proscrit. [Supprimer si le chantier n'est pas en zone littorale.]
Termites	Dégradation des ouvrages à base de bois et de cellulose au contact du sol	Aucune plinthe, sous-couche ou lambourde à base de bois non traité mise en œuvre dans les zones délimitées par arrêté préfectoral ; produits de substitution retenus et justifiés à la demande d'agrément.
Approvisionnement maritime	Plusieurs semaines de délai sur toute fourniture non produite sur l'île ; un réassort revient dans un autre bain	Commandes passées dès la période de préparation après validation des échantillons ; bain unique par local et volant de réserve ; produits à durée de conservation limitée commandés par lots successifs ; privilège donné aux produits disponibles localement à performance et classement équivalents.

Conduite à tenir en cas d'aléa avéré

Tout aléa susceptible d'affecter le délai ou la consistance des travaux est signalé au maître d'œuvre **par écrit dans les 24 heures**, accompagné d'un constat, d'une évaluation d'impact et d'une proposition de solution. Nous ne découvrons pas un décalage en réunion de chantier trois semaines plus tard : la marge que nous plaçons devant chaque jalon, en partie 4, sert précisément à absorber ces événements sans décaler la livraison.

17 Insertion sociale et emploi local

[Si le marché ne comporte pas de clause d'insertion, conserver seulement le paragraphe « emploi local » et supprimer le reste.]

Réalisation de la clause d'insertion

Le CCAP fixe un volume d'insertion de **[n]** heures. Nous nous engageons à le réaliser intégralement, et à le dépasser de **[n]** heures supplémentaires, réparties comme suit :

POSTE	HEURES	SÉQUENCE	RÉALISÉ PAR
[aide-carreleur / aide-solier / manœuvre de préparation de support]	[n] h	[séquences]	Notre entreprise
[poste]	[n] h	[séquences]	[sous-traitant]
Total engagé	[n] h	[soit ... % au-delà de l'exigence contractuelle]	

Mise en œuvre

- ◆ **Contact du facilitateur** de la clause d'insertion dès la période de préparation, et non à mi-chantier : la recherche des candidats et leur préqualification demandent plusieurs semaines.
- ◆ **Partenaire retenu** : **[structure d'insertion, ETTI ou association locale]**, avec qui nous travaillons **[depuis ... / pour la première fois sur cette opération]**.
- ◆ **Parcours proposé** : repérage des candidats, préqualification, mise en situation encadrée par un compagnon expérimenté désigné tuteur, puis **[CDD d'insertion / contrat de professionnalisation / embauche]**. Les postes de préparation de support et d'aide à la pose constituent une porte d'entrée réelle vers les métiers du carrelage et du sol souple, qui se transmettent par compagnonnage.
- ◆ **Décompte des heures** tenu mensuellement et transmis au facilitateur et au maître d'ouvrage avec la situation de travaux.
- ◆ **Formation** assurée pendant le parcours : **[SST, gestes et postures, prévention du risque chimique, montage et utilisation d'échafaudage roulant, prévention des poussières de silice...]**

Emploi et sous-traitance locale

L'ensemble de nos compagnons affectés à ce chantier est employé à La Réunion. Nos fournisseurs, notre laboratoire et nos sous-traitants sont établis dans le département — la liste figure aux parties 3 et 14. Cet ancrage n'est pas seulement un engagement : c'est ce qui nous permet de remplacer une machine, de compléter un consommable ou de mobiliser une équipe supplémentaire en moins d'une journée quand un aléa survient.

18 Nos engagements

Les engagements ci-dessous sont vérifiables pendant l'exécution. Ils constituent le résumé opérationnel du présent mémoire.

DOMAINE	ENGAGEMENT	PREUVE APPORTÉE
Interlocuteur	Un conducteur de travaux unique, nommé, joignable en direct, répondant de la totalité du lot y compris de nos sous-traitants	Coordonnées en partie 3, présence à toutes les réunions de chantier
Supports	Aucun revêtement posé sur un support non réceptionné contradictoirement	PV de réception par local, signé avant tout démarrage de pose
Séchage	Aucun revêtement collé posé sans mesure d'humidité préalable ; le séchage figure au planning en tâche pleine	Relevés à la bombe à carbure, datés et localisés
Ouvrage témoin	Un local témoin par nature de revêtement, validé avant toute généralisation et conservé jusqu'à la réception	PV de validation de la maîtrise d'œuvre
Protection à l'eau	Aucun système de protection à l'eau recouvert sans contrôle et sans photographie	Reportage photographique par local, versé au DOE
Nuançage	Un seul bain de cuisson par local, volant de réserve commandé avec la fourniture	Étiquettes de palette conservées, tableau de repérage des bains par local
Qualité	Sondage au maillet sur la totalité des surfaces carrelées ; non-conformités levées sous 48 heures lorsque la reprise ne dépend que de nous	Fiches d'autocontrôle et fiches de non-conformité présentées en réunion de chantier
Propreté	Aucune eau de lavage rejetée hors du bac de décantation ; circulations empruntées nettoyées chaque soir	Constat visuel permanent, reportage photographique hebdomadaire
Usagers	Local restitué propre, praticable et signalé ; information écrite 48 heures avant toute opération à impact fort	Tableau de libération et de restitution des locaux, registre des doléances
DOE et entretien	Dossier constitué au fil de l'eau, remis complet [délai du CCAP] après la réception, avec la notice d'entretien de chaque revêtement	Sommaire du DOE en partie 12, pièces versées local par local
Réserve de matériaux	Lot de réserve référencé et localisé, remis au maître d'ouvrage à la réception	Bon de remise contresigné, inventaire joint au DOE
Garantie	Garantie de parfait achèvement assurée par la même équipe que celle du chantier	Intervention sous [délai] après signalement

Ce qui distingue notre offre

[Deux à quatre lignes, à écrire vous-même : le point sur lequel vous êtes objectivement meilleur sur ce chantier précis. Une expérience directement transposable, une proximité géographique, un atelier ou un matériel que vous possédez en propre, une méthode qui supprime un aléa identifié au dossier. Un correcteur retient une offre par ce qu'elle a de singulier, pas par ce qu'elle a de complet.]

Fait à **[lieu]**, le **[date]**.

[Nom, qualité et signature du représentant légal]

Annexe A — Normes, DTU et référentiels applicables

Les textes ci-dessous encadrent l'exécution des ouvrages du présent lot. **Les textes contractuellement applicables restent ceux visés par le CCTP de la consultation** : vérifiez la liste ci-dessous contre votre CCTP et supprimez les lignes sans objet.

RÉFÉRENTIEL	OBJET	OUVRAGES CONCERNÉS
NF DTU 52.1	Revêtements de sol scellés — mise en œuvre, supports, tolérances	Carrelage posé sur mortier
NF DTU 52.2	Pose collée des revêtements céramiques et assimilés, pierres naturelles — sols et murs, intérieur et extérieur	Carrelage collé, faïence, revêtements muraux
NF DTU 52.10	Mise en œuvre de sous-couches isolantes sous chape ou dalle flottante et sous carrelage scellé	Sous-couches acoustiques et thermiques
NF DTU 26.2	Chapes et dalles à base de liants hydrauliques — modes de pose, épaisseurs, joints	Chapes adhérentes, désolidarisées et flottantes
NF DTU 13.3	Dallages — conception, calcul et exécution	Support des revêtements sur terre-plein
NF DTU 53.1	Revêtements de sol textiles	Moquettes et revêtements textiles
NF DTU 53.2	Revêtements de sol PVC collés	Sols souples en lés et en dalles
NF DTU 53.12	Revêtements de sol coulés à base de résines de synthèse	Sols en résine
NF DTU 25.41	Ouvrages en plaques de plâtre — supports destinés à recevoir un revêtement mural collé	Supports de faïence en cloison ou doublage
NF EN 14411	Carreaux céramiques — définitions, classification, caractéristiques, évaluation de la conformité et marquage	Carreaux de sol et de mur
Série NF EN ISO 10545	Carreaux céramiques — méthodes d'essai : absorption d'eau, résistance à la flexion, à l'abrasion, au gel, aux taches	Justification des performances des carreaux
NF EN 12004	Colles à carrelage — exigences et classification (C1, C2, caractéristiques F, T, E, S1, S2)	Mortiers-colles
NF EN 13888	Mortiers de jointoiement pour carreaux — joints ciment et joints en résine réactive	Jointoiement
NF EN 13813	Matériaux de chapes et chapes — propriétés, exigences et désignation des classes	Chapes, ragréages et enduits de lissage
NF EN 14041	Revêtements de sol résilients, textiles et stratifiés — caractéristiques essentielles, marquage CE et déclaration des performances	Sols souples en lés et en dalles, revêtements textiles
NF EN ISO 10874	Revêtements de sol résilients, textiles et stratifiés — classification par classe d'usage selon l'intensité du trafic	Choix de la classe d'usage des sols souples, local par local
NF EN 13501-1	Classement de réaction au feu des produits de construction — Euroclasses applicables aux revêtements de sol	Tous les revêtements, notamment en circulation et en dégagement

RÉFÉRENTIEL	OBJET	OUVRAGES CONCERNÉS
NF EN 16165	Détermination des propriétés antidérapantes des surfaces piétonnes — méthodes du plan incliné pieds nus et pieds chaussés et méthode du pendule	Justification du niveau de glissance exigé
Classement UPEC des locaux et des revêtements	Cahiers du CSTB — adéquation entre le classement d'un local et celui du revêtement qui l'équipe	Choix des revêtements local par local
Documents Techniques d'Application et Avis Techniques	Domaine d'emploi et mise en œuvre des systèmes non traditionnels : protection à l'eau sous carrelage, étanchéité liquide sous protection dure, barrières anti-humidité, systèmes de résine	Locaux humides, sols techniques, réhabilitation
Arrêté du 19 avril 2011	Étiquetage des produits de construction et de décoration sur leurs émissions en polluants volatils — classes C à A+	Revêtements, colles, primaires, ragréages
Arrêté du 20 avril 2017	Accessibilité des établissements recevant du public lors de leur construction — caractéristiques des sols, ressauts, escaliers, éveil de vigilance	Sols des circulations, escaliers, seuils
Arrêté du 17 avril 2009 (RTAA DOM)	Caractéristiques acoustiques des bâtiments d'habitation neufs dans les départements d'outre-mer	Sous-couches acoustiques et complexes de sol, lorsque le CCTP les vise
Décret du 9 mai 2017 et arrêtés de repérage	Repérage de l'amiante avant certaines opérations sur les immeubles bâtis	Toute dépose ou préparation d'un revêtement existant
Code du travail, 4 ^e partie	Risque chimique et agents cancérogènes, poussières de silice cristalline, amiante en sous-sections 3 et 4, travail en hauteur, coordination SPS	Ensemble du lot
Code de l'environnement	Traçabilité des déchets, bordereaux de suivi, filière à responsabilité élargie du producteur pour les produits et matériaux de construction	Ensemble du lot

VÉRIFIEZ AVANT DE CITER

Les référentiels évoluent. Une citation erronée se retourne contre vous : elle signale un document recopié. Reprenez les références exactes visées par le CCTP de votre consultation, avec leur millésime lorsqu'il est précisé, et ne conservez que les textes qui concernent les ouvrages réellement portés au bordereau.

B Annexe B — Champs à compléter et check-list de dépôt**⚠ CETTE ANNEXE EST UN OUTIL DE TRAVAIL : SUPPRIMEZ-LA AVANT DE DÉPOSER VOTRE OFFRE**

Elle liste, regroupées par nature, toutes les informations à réunir. Collectez-les une fois, puis parcourez le document en remplaçant chaque champ [entre crochets].

Informations sur l'entreprise — partie 1

- ☐ Raison sociale, forme juridique, capital, SIRET, adresse, année de création
- ☐ Effectif total, effectif de pose, effectif d'encadrement, chiffre d'affaires N-1
- ☐ Qualifications et certifications détenues, avec numéros et millésimes
- ☐ Agréments applicateur des systèmes de protection à l'eau sous carrelage et de résine, avec leur validité
- ☐ Assureur, numéros de police RC et décennale
- ☐ Trois références de chantiers comparables : intitulé, maître d'ouvrage, montant, année, surfaces et natures de revêtements — avec les attestations de bonne exécution
- ☐ Montage retenu : titulaire seul, sous-traitance déclarée (avec DC4) ou groupement

Informations sur le marché — parties 2 et 4

- ☐ Numéro et intitulé exact du lot, intitulé de l'opération, commune, maître d'ouvrage
- ☐ Surfaces par nature de revêtement, relevées au bordereau et au tableau des finitions
- ☐ Classement de chaque local, niveau de glissance, réaction au feu et exigences d'émissions
- ☐ Date de la visite de site et contraintes constatées, avec la réponse apportée à chacune
- ☐ État et nature des supports livrés ou existants, présence d'un revêtement à déposer
- ☐ Délai global, durée de chaque séquence et durées de séchage retenues
- ☐ Délais d'approvisionnement des fournitures importées

Informations sur l'équipe — partie 3

- ☐ Noms, formations, années d'expérience et taux de présence de chaque poste d'encadrement
- ☐ Qualifications des poseurs : carreleur, solier, applicateur résine formé au système retenu
- ☐ Habilitations et formations : SST, échafaudage roulant, risque chimique, prévention des poussières
- ☐ Laboratoire, assistance technique du fabricant, entreprise de désamiantage le cas échéant
- ☐ Effectifs prévisionnels par séquence
- ☐ Curriculum vitæ à joindre en annexe

Informations techniques — parties 6 à 15

- ☐ Type et épaisseur de chape, classe de ragréage, mode de pose prescrit au CCTP
- ☐ Système de protection à l'eau retenu, avec sa référence de Document Technique d'Application
- ☐ Format des carreaux, largeur et teinte des joints, plan de calepinage par local
- ☐ Nature exacte des sols souples et des systèmes de résine, avec leurs classements
- ☐ Fournisseurs nommés et provenance de chaque famille de matériaux
- ☐ Matériel affecté au chantier et régime de propriété
- ☐ Exutoires de déchets retenus, y compris pour les déchets dangereux
- ☐ Volume d'insertion imposé au CCAP et partenaire retenu

Vérification avant dépôt

- ☐ Plus aucun champ **[entre crochets]** dans le document, et plus aucune consigne en italique.
- ☐ La notice d'utilisation (partie 0) et la présente annexe B sont supprimées.
- ☐ Le plan suit celui imposé par le règlement de la consultation, et chaque sous-critère noté a sa partie identifiée sous son intitulé.
- ☐ Aucun ouvrage décrit qui ne figure pas au bordereau ; aucun poste du bordereau laissé sans méthode.
- ☐ Les classements annoncés local par local correspondent à ceux du CCTP et du tableau des finitions.
- ☐ Aucune mention d'une autre entreprise ni d'un autre chantier laissée par copier-coller.
- ☐ Le nom du maître d'ouvrage et l'intitulé exact du marché sont corrects partout.
- ☐ Document paginé, avec sommaire, au format et dans la limite de pages imposés par le RC.
- ☐ Annexes annoncées effectivement jointes : CV, planning, calepinages, attestations, DC4, fiches techniques et procès-verbaux.
- ☐ Fichier nommé selon les exigences de la plateforme de dématérialisation.

Et si vous n'avez pas le temps de tout reprendre

Ce document couvre la méthode et la rédaction. Ce qu'il ne peut pas faire, c'est lire *votre* dossier de consultation, en extraire les critères et leur pondération, et remplir les champs avec *vos* chantiers et *vos* moyens. C'est ce que fait l'outil sur **marches-publics.lentreprise.ai** : vous déposez le DCE, vous récupérez ce même mémoire, complété et adapté à la consultation, au format Word.



L'ENTREPRISE.AI

Veille et réponse aux marchés publics
La Réunion — 974

marches-publics.lentreprise.ai

Modèle de mémoire technique Revêtements de sols — à personnaliser avant dépôt